

DRUMMONDVILLE, MERCREDI, 4 AOUT 1971

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE — M. René Verrier, président de la Chambre de commerce du comté de Drummond, a fait savoir cette semaine que tous les soupers-causerie de cet organisme seraient servis au Manoir Drummond cette année, tout comme ce fut le cas d'ailleurs au cours de la dernière année.

Deux joutes seront à l'affiche ce soir, dans le cadre des activités de la ligue de "fast-ball" de l'hôpital Ste-Croix. Dans une première joute qui sera disputée à 6h30 au parc Michaud, les comptables en viendront aux prises avec l'équipe de l'hôpital, tandis que dans la deuxième partie qui est cédulée pour 9 heures, les journalistes affronteront les médecins. Cette dernière rencontre sera présentée sur les terrains du parc Ferland.

Puisqu'il est question de cette ligue de "fast-ball", soulignons que c'est Guy Champagne qui occupe le premier rang au classement des frappeurs. L'ami Guy a conservé une moyenne de .519 comparativement à .500 pour son plus proche rival Côme Bergeron.

C'est demain soir à la salle de la brasserie Molson de Drummondville qu'aura lieu la conférence de presse concernant le Symposium régional sur les arts plastiques organisé par le Module socio-culturel du service de la récréation de Drummondville, en collaboration avec le conseil régional des loisirs et le bureau des aménagements culturels.

Gaëtan Grenier et Denys Dionne ont très bien représenté le club des As cyclistes de Drummondville au tour cycliste de St-Thécle. Grenier a terminé l'épreuve au huitième rang tandis que son coéquipier Denys Dionne se méritait une 15e position.

Pour leur part, les coureurs cadets Daniel Jutras et Mario Thibault ont terminé respectivement au 3e et 4e rang à Cookshire, où a été disputé un circuit fermé de 26 milles.

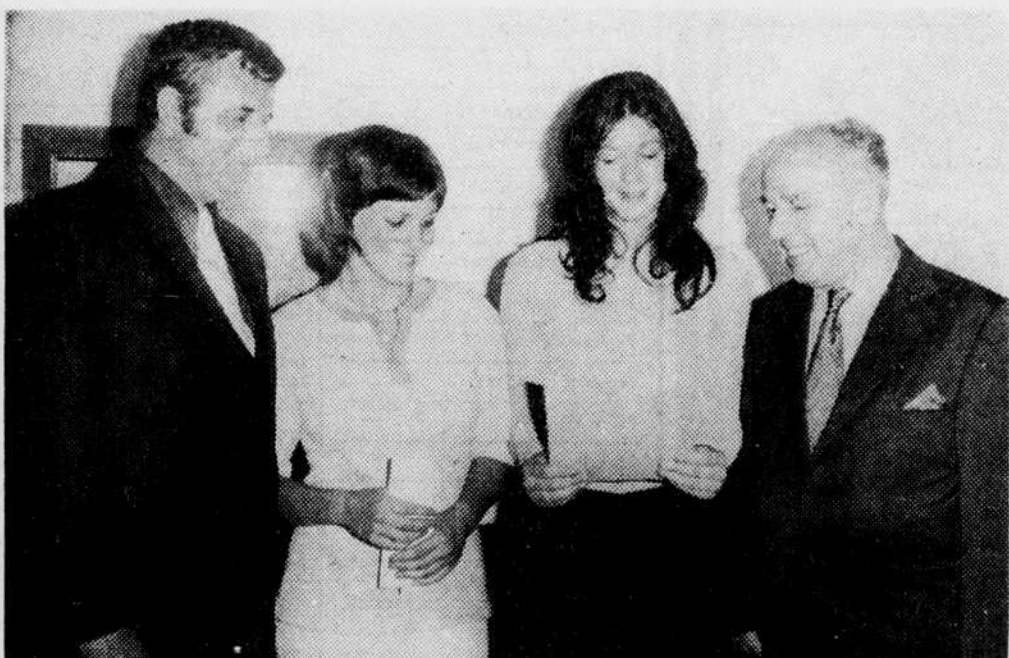
Il est fort probable que M. Bernard Pinard et M. Jean-Luc Pénin reçoivent les premières pochettes industrielles qui seront préparées par les membres de la Chambre de commerce du comté de Drummond. La présentation officielle de ses pochettes aurait lieu au début de 1972.

Raymond Royer, Jacques Boileau, Robert Gendron, René Verrier, Carmen Boudreau et Danielle Couture participeront à une compétition de tennis qui se déroulera à Sherbrooke du 5 au 9 août.

Le groupe des chansonniers, "Les Éolions" sera en vedette ce soir à 9 heures, à l'Auberge des Jeunes de la rue Poirier. Les Éolions excellent dans l'interprétation de chants folkloriques.

Les cliniques de puériculture et d'immunisation contre la diphtérie, coqueluche, tétanos, polio, varicelle et rougeole auront lieu au sous-sol de l'église St-Philippe ce matin à 10 heures et à la salle paroissiale de St-Germain cet après-midi à compter de 2 heures.

La direction du club CADAC vient de faire savoir que des salons automobiles auraient lieu en fin de semaine à Cornwall, à Chicoutimi et au centre d'achats de Repentigny. Avis aux amateurs.



INCA — Les membres de la chorale de l'Immaculée-Conception dont la directrice est Mlle Andrée Soucy et l'assistante-directrice Mlle Denise Soucy, organisent une journée champêtre à l'intention des aveugles de l'Institut national canadien des aveugles. Au cours d'une conférence d'information, elles ont dévoilé le programme de cette journée en compagnie de M. Marcel Lequin, administrateur régional de l'INCA pour la région de Drummondville et de M. Roger Simard, vice-président du comité consultatif de l'INCA. (Photo La Tribune, Drummondville)

Journée champêtre pour les aveugles

DRUMMONDVILLE, (JM) — Les membres de la chorale de l'Immaculée-Conception organisent une journée champêtre à l'intention de tous les aveugles inscrits avec l'Institut national canadien des aveugles. C'est en effet ce qu'a fait

Demain dans les parcs

DRUMMONDVILLE, (ALR) — De nombreuses activités ont été programmées pour tous les jeunes fréquentant les parcs du grand Drummondville, pour jeudi.

Les maternelles de Drummondville fréquentant les parcs Woodyatt, Ste-Thérèse, Milette, Domaine du 150e, St-Joseph, Michaud et Mathieu décoreront leurs tricycles en matinée, soit de 9h30 à 11h30. En soirée, de 6h30 à 7h30, ils se rendront en face de l'église St-Frédéric, où aura lieu la grande course de "bazous".

A Drummondville-Sud, les maternelles des parcs Bellevue, Christ-Roi et St-Etienne seront reçues par leurs amis du parc St-Simon, où une pièce de théâtre leur sera présentée. En soirée, ils se rendront également à la course de "bazous", en face de l'église St-Frédéric.

Section 8-12

Ados 12-14 et 15-17

De 9h30 à 11h30, il y aura de la natation dans toutes les piscines, tennis aux terrains Milette, St-Joseph et Célant, ainsi que du soccer pour les garçons et du mini-basket, pour les filles. Des activités auront également lieu au Centre

En matinée, de 11h15 à 1 heure, un bain est prévu à la piscine St-Joseph. Et à 5 heures, ce sera le départ pour l'excursion à Montréal, plus précisément au parc Jarry, où les Expos affronteront les Pirates de Pittsburgh.

Le vol de six vélos éclairci?

DRUMMONDVILLE, (ALR) — Deux individus de Drummondville-Sud ont comparu hier avant-midi, à la Cour des sessions de la paix à Drummondville, relativement à une affaire de vol de bicyclettes.

René Lyzotte, 29 ans, du 1012 Lallemand, avait été arrêté à son domicile la semaine dernière par la police municipale de Drummondville-Sud. Son frère Denis, 19 ans, a été arrêté au cours de la journée de lundi, alors que lui aussi se trouvait à son domicile. Les deux hommes ont dû faire face à une accusation de vol de six bicyclettes, le tout sommairement évalué à \$350.

Le juge Paul-Emile Morin a accordé un sursis de sentence aux deux hommes pour une période d'un an, mais ceux-ci devront se rapporter régulièrement à un officier de probation. L'enquête a été menée par le chef du corps policier de Drummondville-Sud, le capitaine Aimé Bélair.

Rappelons en terminant que les six bicyclettes rapportées volées au cours de juillet avaient été découvertes dans une remise de la rue Lallemand, mercredi dernier.

Vol d'aluminium: individu arrêté

DRUMMONDVILLE, (ALR) — Un individu de Drummondville-Sud a été arrêté relativement au vol de rebuts d'aluminium à la Fonderie Belgen, du 4475 boulevard St-Joseph à Drummondville-Sud.

L'individu, âgé de 31 ans, comparaitra le 17 août, à la cour de Drummondville-Sud.

Travaux d'aqueduc et d'égouts acceptés au boulevard Lemire

DRUMMONDVILLE, (ALR) — Lors de sa dernière assemblée régulière, le conseil de la municipalité de Grantham-Ouest a accepté en principe les plans et devis préparés par la firme St-Pierre, Bertrand, Charbon et Savoie pour les travaux d'aqueduc et d'égouts du boulevard Lemire.

Ces travaux, exécutés sur une

longueur de quelque 20,000 pieds, comprendront la mise en place d'un égout d'un diamètre variant entre 8 pouces et 15 pouces pour les eaux usées et d'un autre tuyau de 48 pouces de diamètre qui amènera l'eau claire à la municipalité de Grantham-Ouest.

Ce dernier tuyau sera branché sur le système de la ville

de Drummondville, qui a accepté de vendre l'eau. Un aqueduc sera également installé; son diamètre variera entre six pouces et 12 pouces. Tous ces travaux seront exécutés sur le boulevard Lemire ainsi que sur quelques rues transversales, dans la section comprise entre la rue St-Pierre et le boulevard Jean de Brébeuf.

Projet conjoint
Ce projet sera réalisé conjointement par la municipalité de Grantham-Ouest et la ville de Drummondville. Les plans seront disponibles dès quelques jours et l'ouverture des soumissions se tiendra lundi 23. Le coût de ces travaux n'a pas été déterminé avec précision, mais tout laisse croire qu'il sera semblable à celui des travaux exécutés dans le canton de Wendover-Simpson l'été dernier.

Une fois la tuyauterie complétée, le projet d'élargissement du boulevard Lemire sera mis en branle. Le début de ces derniers travaux est effectivement prévu pour le mois de septembre. Toutefois, plus de précisions concernant ces deux projets seront apportées lors de l'ouverture des soumissions, pour le projet du boulevard Lemire, le 10 août.

Homme assoupi: auto happée par un camion

DRUMMONDVILLE, (ALR) — Un homme a été blessé hier matin lorsque l'automobile dans laquelle il s'était assoupi a été frappée par un camion - remorque.

L'accident est survenu vers 7h15 à proximité de la sortie du village de St-Germain, sur l'autoroute Transcanadienne. M. Mellor Allan, du 5024 35e avenue à Seattle, avait arrêté son véhicule en bordure de la route afin de pouvoir se reposer quelque peu. C'est à ce moment que le camion - remorque conduit par M. Orlie Houle, d'Ange Gardien, comté de Rou-

ville, aurait quitté la route pour prendre l'accotement et venir frapper par derrière l'auto en stationnement.

Le conducteur du camion-remorque n'a pas été blessé, mais son véhicule a subi des dommages pour environ \$1,000. M. Allan, cependant, a été conduit à la clinique d'urgence de l'hôpital Ste-Croix de Drummondville par les ambulanciers du Groupe Sécurité. Son automobile est considérée comme une perte totale. Les agents de la Sûreté du Québec, division de Drummondville ont fait les constatations d'usage.

Citerne française en terre québécoise

NOTRE-DAME DU BON CONSEIL (JM) — Une étroite collaboration entre industriels français et québécois s'est concrétisée hier après-midi à l'usine SODAP de Notre-Dame du Bon Conseil.

C'est hier après-midi qu'a eu lieu le lancement d'une citerne entièrement fabriquée de plastique renforcé, devant servir au transport par camion de toute matière liquide. La citerne qui a fait l'objet d'une brève cérémonie hier, est le résultat de sept années de recherches en France.

Il s'agissait de la 350e du genre mais de la première en Amérique du Nord. Elle a été achetée par la firme Bessette et Végard et sera affectée au transport du lait pour le com-

te de la coopérative agricole de Granby. Sa plus grande particularité est le phénomène d'auto-portance puisqu'elle ne nécessite aucun châssis métallique. Le cylindre supporte à lui seul la totalité de la charge et doit fournir en plus tous les efforts de torsion.

Tel que le mentionnait un porte-parole de l'usine, l'isolation thermique et la réduction de poids sont les principales caractéristiques de cette citerne.

Toujours selon le porte-parole de l'usine, cette citerne va révolutionner le transport liquide par camion. Il a entre autres mentionné que les dirigeants de l'usine travaillaient depuis quelques temps afin d'obtenir un marché de produit chimique.

Première tranche d'une subvention de \$71,250 à Drummond Hosiery Co.

QUEBEC — Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Gérard-D. Lévesque, annonce l'octroi de primes à l'investissement d'une valeur de \$145,650 en faveur de deux firmes québécoises.

Ces primes sont accordées dans le cadre de la Loi de l'aide au développement industriel régional et ont pour but d'aider les entreprises bénéficiaires à construire de nouvelles usines et à acheter des machines.

Pour des investissements s'élevant à \$186,000 la maison Paul Leblanc inc., de Notre-Dame du Nord, comté de Témiscamingue, fabricant de carrosseries de camions et de re-

morques, s'est vu attribuer une prime de \$74,400. Le 13 juillet dernier, elle recevait le premier versement de cette prime, soit un montant de \$21,000.

La firme Drummond Hosiery Co. Ltd. de Drummondville, qui fabrique des bas nylon pour dames, investira une somme de \$285,000 pour construire une nouvelle usine dans cette même ville. Le 12 juillet dernier, le ministre de l'Industrie et du Commerce lui faisait parvenir un chèque au montant de \$12,691 constituant la première tranche d'une prime qui pourra s'élever à \$71,250.

Les investissements visés pourront fournir un emploi à une vingtaine de personnes.

296 pétanqueurs à un tournoi

DRUMMONDVILLE, (JM) — Le sport de la pétanque compte de plus en plus d'adeptes, et pas moins de 296 amateurs se sont inscrits et ont participé au tournoi "doublette" qui s'est déroulé à Drummondville.

Ce tournoi était commandité par la brasserie O'Keefe et le duo composé de Roger Cabedoc et Jacques Platinette a remporté les grands honneurs aux dépens des Marcel Berger et Fernand Barselo.

Dans la section masculine de classe "B", les champions de la journée ont été Étienne Maxim et Alain Schad. Ils ont eu raison de Réjean Beaumier et de Jean-Louis Boulay au compte de 15-12.

Chez les dames, Mmes Micheline Beauchamps et Marthe Huot ont réussi à l'emporter sur Francine Perrier et Maguy Platinette par le compte de 15-11.

Deux courses de bazous

DRUMMONDVILLE, (ALR) — Deux grandes courses de bazous sont prévues pour jeudi soir, au parc St-Frédéric et au parc Bellevue. Les "coureurs" de Drummondville s'affronteront en face de l'église de la rue Brock, tandis que leurs confrères de Drummondville-Sud se disputeront l'épreuve au parc Bellevue.

En effet, depuis lundi soir, une activité intense règne dans chacun des parcs du grand Drummondville, alors que tous ces jeunes sportifs s'affairent à confectionner leur bolide, à le décorer et à pratiquer afin d'être en forme pour affronter les concurrents.

Cette grande course de bazous, qui sont tous de fabrication artisanale, sera l'activité spéciale de cette quatrième semaine d'activités, centrée sur le thème "Les bolides".

Depuis le début de juillet, le Service de la récréation offre une programmation bien définie à tous les enfants inscrits.

Ainsi, chaque jeudi soir se déroule une activité spéciale, préparée tout au long de la semaine par les jeunes et centrée sur un thème principal.

Gala aquatique

La semaine prochaine aura lieu un grand gala aquatique dans le cadre des activités effectuées sur le thème "A l'eau".

Lors de ces activités spéciales, les enfants peuvent se mériter les honneurs de ces compétitions. Les gagnants auront des bons de participation supplémentaires que leur permettront de prendre part à des jeux lors du grand "Boum Bazar" ce qui leur donnera l'occasion de se mériter de beaux prix.

Le Service de la récréation invite particulièrement tous les parents à encourager leurs enfants lors de toutes les manifestations, telles que la grande course de bazous qui se tiendra jeudi soir, à compter de 6h30.



CHAMBRE DE COMMERCE — Les dirigeants de la Chambre de commerce du comté de Drummond ont dévoilé les grandes lignes de leur programme 1971-72 cette semaine, au cours d'une conférence d'information. Nous pouvons reconnaître sur cette photo M. Joseph Boisvert, directeur, M. René Verrier, président, Mme Igarua directrice, et M. Laurent Bernier, directeur. (Photo La Tribune, Drummondville)

Chambre de commerce: objectif de 400 membres

DRUMMONDVILLE, (JM) — La campagne de recrutement de la Chambre de commerce du comté de Drummond aura lieu au mois de septembre, et un objectif de 400 membres a été fixé par les dirigeants de cet organisme.

C'est en effet ce qu'a fait savoir M. René Verrier, président de la Chambre de commerce du comté de Drummond, au cours d'une conférence d'information. M. Verrier a entre autres mentionné que la Chambre de commerce comptait présentement 311 membres, et que le recrutement était déjà amorcé.

Direction

Le travail de la Chambre de commerce est orienté pour aider principalement le comté de Drummond dans son développement, et les membres du bureau de direction sont MM. René Verrier, président, Gérard Fradet vice-président, Robert

Malouin président ex-officio, André Allaire, Grégoire Mercure, Joseph Boisvert, Laurent Bernier, Lorne Maher, Lucien Perrin, Rodolphe Désilets, Magella Croteau et Mme Igarua, directeurs.

Programme

Au cours de cette conférence de presse, les dirigeants de la Chambre ont également profité de l'occasion pour dévoiler le programme fixé pour le mandat 1971-72.

On note principalement une attention toute particulière aux affaires industrielles et aux affaires municipales et régionales.

Il y aura entre autres des journées d'information pour les hommes d'affaires, des inventaires de nos produits exportés et importés, la réalisation d'une pochette industrielle sur les produits manufacturés à Drummondville, des visites indus-

trielles. Les membres de la Chambre continueront également le travail déjà entrepris concernant le regroupement municipal.

Plusieurs autres comités ont été mis sur pied, soit ceux de l'environnement, de la santé, de la zone économique, du recrutement, du tourisme, de l'éducation et du secrétariat.

Soupers-causerie

Comme par les années passées, des soupers-causerie seront organisés à l'intention de tous les membres de la Chambre de commerce du comté de Drummond.

M. René Verrier qui présidait la conférence de presse, a souligné qu'il y en aurait cinq, dont un en septembre, un en novembre, un en février, un en mars et un au mois de mai. Il est à noter que tous ces soupers seront servis au Manoir Drummond de la rue Hériot.



L'AGE D'OR — Plusieurs pensionnaires du pavillon Georges-Frédéric de Drummondville travaillent depuis déjà quelques semaines à la fabrication du bouton d'or, fleur officielle de la Fédération de l'âge d'or du Québec. On sait que pas moins de 100,000 de ces fleurs devront être confectionnées d'ici quelques mois. (Photo La Tribune, Drummondville)

Un an et demi de prison en tout pour 3 voleurs

DRUMMONDVILLE, (JM) — Trois individus de la région métropolitaine ont reçu leur sentence hier après-midi au Palais de justice de Drummondville, en marge d'un vol qu'ils ont commis au restaurant "Le Châtelain" de la route Transcanadienne à la hauteur du village de St-Germain, le 19 juillet.

En effet, Roland Tremblay, Jacques Papillon et Jean-Pierre Marleau ont comparu devant le juge Jean-Paul Fortin de la Cour des sessions de la paix, hier, et ont été condamnés tous deux à la prison.

te, à se présenter devant le tribunal lorsqu'on lui demandera. Au cours de cette ordonnance l'approbation de deux ans, il devra de plus verser la somme de \$417, soit sa part du vol.

Le plus jeune membre du trio Jacques Papillon, 18 ans, ne possédait pas de dossier judiciaire et a, tout comme Roland Tremblay, remboursé sa part de l'argent volé. Le juge Jean-Paul Fortin l'a condamné à deux mois de prison.

Explosion à l'usine Texon: dégâts légers

DRUMMONDVILLE, (JM) — Une explosion aurait certainement pu avoir de graves conséquences vers 5 heures hier après-midi, n'eût été l'intervention rapide des pompiers de la cité de Drummondville.

Une dizaine de pompiers sous la direction de M. Conrad Proulx et M. Jean-Marie Pré-court, ont été appelés à se ren-

Récit du vol

On se souviendra que le vol avait été perpétré dans la nuit du 18 au 19 juillet, au restaurant Le Châtelain, alors que deux des trois individus avaient attiré l'attention du personnel dans un coin du restaurant pendant que le troisième s'était glissé dans le bureau pour y dérober la somme de \$1251 en argent, des factures au montant total de \$1072.22 et des chèques de voyageurs pour une somme de \$200.

Deux des camions à incendie de la cité se sont rendus sur les lieux. Selon ce qu'il a été possible de savoir, les dégâts causés par cette explosion seraient très minimes.

VICTORIAVILLE, (RT) — Un membre du personnel de l'Hôtel Central, Théobald Gauthier, a gagné l'automobile donnée comme prix de présence au bingo d'ouverture de l'Exposition régionale de Victoriaville...

L'ami Théo est un gars véritablement chanceux. En effet, il y a huit ans, il avait gagné l'automobile aussi en prix de présence. Définitivement, Théo ne sera jamais un type "à pieds"...

Aujourd'hui, c'est la Journée de la Duchesse de Princeville à la 54^e Exposition de Victoriaville. Les jugements de porcs,

En quelques lignes

une parade et le spectacle au Centre sportif sont les principales activités au programme...

Ce soir, à la balle-molle régionale O'Keefe, le Forand Auto de Plessisville visite le Pepsi-Cola de Victoriaville. Le club de Richard Houle éprouve présentement de nombreuses difficultés après un début de saison sensationnel...

Dans le circuit industriel Dow de Victoriaville, le Guy Bernard visite le Roger Côté Meubles. Le Roger Côté se dirige vers le championnat de la ligue à sa première saison au rang des équipes...

Hier, Victoriaville était à Sherbrooke dans la ligue Provinciale de tennis. Deux autres programmes étaient à l'horaire de ce circuit de plus en plus populaire...

Dans la ligue de balle-molle Bonne Entente de Warwick, les Professeurs visitent le St-Albert et les Aramis font de même envers la Garde, ce soir, au terrain municipal de l'endroit...

Des rumeurs veulent que l'ancien instructeur des Généraux de Warwick, Roland Hamel, pilote les Jets de Princeville l'an prochain dans la ligue du commissaire Jacques Roux. Michel Provencher cumule maintenant les rôles de joueur et d'instructeur avec le club Warwick...

Le policier-éducateur de la ville de Victoriaville, Yvan Gauthier, aura à repasser ses théories d'ancien campeur avant de participer au camp du Club Jeunesse au Mont Ham au début de la semaine prochaine...

Les hôtes du kiosque des Richesses naturelles ont éprouvé quelques difficultés avec le système audio-visuel de leur présentation, hier... Jean-Guy Tourigny s'est porté à leur secours en véritable chevalier... après 30 minutes d'efforts, il a recommandé que l'on demande un électricien...

L'inauguration du nouveau terrain de jeux de la paroisse St-Wenceslas se fera dimanche après-midi...

Le conseil de ville a accepté la publication d'une annonce de 550 dans l'album qui sera publié à l'occasion de la Semaine régionale de l'habitation du 11 au 19 septembre...

La prochaine assemblée du conseil aura lieu le premier mardi de septembre... elle devait se tenir le lundi mais ce sera fête du Travail...

Avec la permission du maire de la ville, les conseillers et le public ont été autorisés à enlever leur veston à la dernière séance du conseil... Il n'a pas été question d'acheter un système de climatisation de l'air durant l'assemblée qui a suivi...

Un immeuble de 22 logements sera construit à l'intersection de la rue Laurier et de la rue Boisvert... Ce bloc aura trois étages...

Les lumières de circulation qui doivent être installées à l'intersection des rues Albert et Notre-Dame sont commandées depuis le 15 mars...

Il y aura vraisemblablement une patinoire près de l'école Mgr Milot durant le prochain hiver...

On a accepté par résolution que M. Georges Houle soit nommé estimateur évaluateur permanent de la ville pour se conformer avec la loi...

Centaines de fers dans l'air

VICTORIAVILLE (RT) — Pas moins de 32 équipes ont participé au dernier tournoi de fers O'Keefe à Victoriaville. Le tournoi comportait deux classes réservées exclusivement à la participation masculine. Le circuit de fers de Victoriaville a pris la vedette lors des compétitions en remportant les deux classes et faisant partie des finalistes.

Dans la classe "A", les honneurs sont allés au duo composé de Jean-Marc Croteau et Guy Langlois de Victoriaville qui l'ont emporté sur une équipe de Princeville formée de Georges "Pitou" Lauzon et Ben Côté. Dans la classe "B", André Demers et Pierre Lambert ont eu raison de Fraser Provencher et Denis Nadeau en finale. Les quatre joueurs sont de la ligue de fers de Victoriaville.

Le commanditaire Sylvio Tremblay a remis les trophées emblématiques aux champions et on a distribué \$100 en bourses. Un fait inusité s'est produit dans la classification alors que l'équipe de Moïse et Raymond Tourigny a remporté les huit parties servant d'épreuves. Les frères Claude et Blaise Denault étaient les responsables de l'événement sportif tenu au stade de l'Académie.

Moto-cross: P. Proulx monopolise les honneurs

ARTHABASKA, (RT) — Le coureur Pierre Proulx a volé la vedette au récent moto-cross O'Keefe en remportant pratiquement toutes les épreuves et les "free for all" sur sa Honda. Proulx a démontré ses aptitudes pour la course de motocyclettes et n'a pas manqué de faire sursauter à plusieurs reprises la foule massive présente aux compétitions.

Le rapide et talentueux Pierre Proulx a d'ailleurs remporté le championnat de la journée en se classant bon premier au classement général. René Laroche, sur Honda, a mérité la seconde position. Le jeune Michel Laineuse a bien fait pour une troisième place et Pierre Laroche a mené son Kawasaki au quatrième rang. Fernand Dupont, Réal Lajeunesse et Alain Laroche complètent le tableau d'honneur des compétitions de moto-cross O'Keefe.

Au total, quelque 20 coureurs ont participé aux épreuves tenues sur une piste spécialement aménagée par les organisateurs à la place Beauchesne à Arthabaska. La piste était de terre et en forme de "8". Le commanditaire de l'événement Sylvio Tremblay, le grand responsable Jean-Claude Delisle se sont montrés des plus heureux de l'initiative.

Pour sa part, Jean-Claude Delisle a spécifié que le moto-cross constituait un succès sans précédent dans le domaine des courses et épreuves de motocyclettes et mini-trails. Cette compétition faisait suite au slalom mini-trail tenu en juin au Centre sportif Jean Béliveau. On peut affirmer que les épreuves de moto-cross ont rattrapé amplement le succès relatif du slalom.

Programme maintenu chez Domrémy

PRINCEVILLE, (GAB) — Le programme d'action du Centre d'accueil Domrémy de Princeville est maintenu durant la période des vacances estivales comme à l'habitude. Ce programme comprend principalement conférence-forum avec déjeuner mixte le dimanche, réunion des directeurs le lundi soir, examen des cas soumis. Pour ces tâches, M. Ernest Ayotte, président, est secondé par une équipe de bonnes volontés. Aux manifestations du dimanche matin, un forum remplace la conférence lorsque personne n'est reçu pour une causerie.



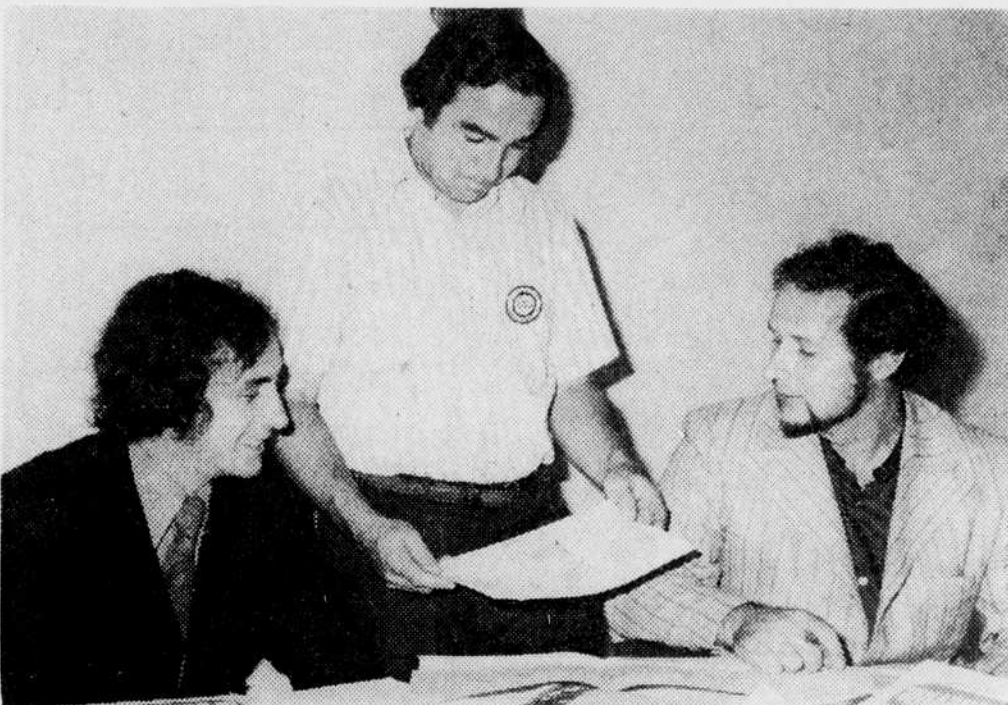
ARTS PLASTIQUES — Le directeur du service des loisirs, René Gauthier, debout, discute du symposium sur les arts plastiques qui sera présenté à Drummondville, avec Roland Janelle du Conseil régional des loisirs et Michel Trudel de la CML de Drummondville. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Symposium d'arts plastiques: la région bien représentée?

VICTORIAVILLE (RT) — On compte sur la participation massive des adeptes de Victoriaville, Arthabaska, Warwick, Princeville et Plessisville au futur symposium d'arts plastiques qui sera tenu les 10-11 et 12 septembre au Centre culturel de Drummondville. Le symposium veut couvrir l'ensemble de la région du centre du Québec.

L'éveil artistique, la participation des créateurs et un regroupement régional sont au nombre des objectifs premiers du symposium. L'événement sera repris annuellement dans différentes villes de la région. De plus par l'initiative, on désire créer un esprit de fête pour les artistes de la région du centre du Québec.

Aménagements spéciaux
Le futur symposium exigera



CAMPING — Une excursion de camping de deux jours est offerte aux jeunes du club des Ados. Sur la photo quelques responsables, Raymond Tardif, Serge St-Pierre et Yvan Gauthier, policier-éducateur de la ville. (Photo La Tribune)

Escalade du mont Ham par 60 adolescents...

VICTORIAVILLE, (RT) — Le club jeunesse de Victoriaville tiendra un camp lundi et mardi, 9 et 10 août, au mont Ham, près de Notre-Dame de Ham. Près de 60 jeunes adolescents et adolescentes participeront à l'excursion dans le cadre des activités du club jeunesse qui est fortement secondé par le service des loisirs et le service de la police de la ville de Victoriaville pour son initiative.

En fait, le directeur du service des loisirs de Victoriaville, M. René Gauthier, et le policier-éducateur de la ville, Yvan Gauthier, ont assisté à une conférence de presse du club jeunesse hier matin. A cette occasion, le responsable du club jeunesse Serge St-Pierre a fait part de l'initiative préconisée et a donné les principales activités prévues.

Le départ des quelque 60 participants et participantes se fera lundi matin à 8 heures du centre des loisirs et le retour est prévu pour le lendemain, mardi, vers 4h. 30, en matinée. Dès leur arrivée au mont Ham, les participants verront à aménager les lieux de façon adéquate, prépareront leur dîner et l'activité principale du camp, soit la montée du mont Ham par le club jeunesse, aura lieu dans l'après-midi.

Un feu de camp populaire animera la soirée à laquelle de jeunes chansonniers du club jeunesse se feront un devoir de participer activement. Le lendemain, différents jeux sportifs seront au programme dans l'avant midi et après le dîner, on préparera déjà les effectifs du retour. A Victoriaville, les participants pourront bénéficier d'une période spécialement réservée à leur intention dans une piscine municipale. Le trajet entourant le camp organisé se fait essentiellement en autobus.

Une voiture s'écrase sur un poteau de l'Hydro: 2 blessés

PLESSISVILLE, (GAB) — Mlle Thérèse Grondin, 20 ans, et M. Réjean Caouette, tous deux de Plessisville, ont été conduits à l'hôpital Sacré-Cœur de cette localité, puis à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska à la suite d'un accident survenu vers 4 heures du matin. Tous deux occupaient la même voiture qui circulait sur l'avenue des Erables, à Plessisville, au moment de l'accident.

On croit que le jeune conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule qui alla s'écraser sur un poteau de l'Hydro-Québec. M. Caouette a un genou brisé et souffre de multiples contusions. Quant à Mlle Thérèse Grondin, elle a le nez cassé, les mâchoires brisées, une profonde entaille à une jambe et les examens se poursuivent sur son cas. La jeune fille est aux soins intensifs à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

L'automobile occupée par les deux jeunes gens a été considérablement endommagée; il s'agit d'une petite auto importée. C'est le constable Benoît Béliveau de la Sûreté municipale de Plessisville, qui a ouvert l'enquête.

Services d'ordre

De nombreux autres cas d'importance secondaire ont été portés à l'attention du Service de la police de Plessisville durant la dernière partie du mois de juillet. Les constables en devoir ont répondu à ces appels en plus des patrouilles et surveillances dans les rues et les endroits publics. Les cas non solutionnés sur le champ ont été versés aux dossiers pour étude et enquête par le directeur du Service de la police, M. Edouard Lebrun.

A cause des vacances, les effectifs de la Sûreté municipale ont un calendrier spécial pour les heures de travail durant cette période de l'année. Alors que les policiers sont en congé à tour de rôle. Pour cette période, les constables travaillant ordinairement à temps partiel ainsi que deux nouveaux qui ont suivi des cours à l'Institut de police du Québec, à Nicolet, complètent l'équipe des réguliers.

Dommages matériels

Le Service de la police de Plessisville a ouvert une enquête sur un autre accident qui n'a fait que des dommages matériels celui-ci. Il s'agit d'une collision entre deux autos dont l'une était conduite par Mme Réjeanne Charest de Laurierville, et l'autre par M. Jean-Paul Béliveau de Plessisville. Dans ce cas, c'est le constable Raymond Gosselin qui a fait les constatations. Les pertes sont estimées à quelques centaines de dollars en tout. L'accident est arrivé sur l'avenue St-Edouard. Les occupants s'en sont tirés indemnes quoiqu'un peu nerveux.

L'occupant de l'une des deux autos impliquées dans une collision n'a pas été blessé mais il a eu ses lunettes cassées. Il s'agit de M. Léo Henri. L'accident a eu lieu à l'intersection de la rue St-Calixte et de l'avenue des Erables. L'un des véhicules était conduit par M. Denis Fortier et l'autre par M. Raymond Alain, tous deux de Plessisville. La collision a eu lieu sous une pluie torrentielle et en quelques minutes, de nombreuses voitures se sont trouvées immobilisées à cette intersection acheminée. Le constable Maurice Daudelin a fait les constatations et libéré les artères bloquées.

Autre pas vers le championnat pour le Roger Côté

VICTORIAVILLE, (RT) — Le Roger Côté meubles se dirige sûrement vers le championnat régulier de la ligue Industrielle Dow de Victoriaville. Une victoire de 8-4 sur le Lemay Auto a ajouté aux chances du club de Denis Dubé d'accéder aux grands honneurs.

Le Roger Côté a maintenant un avantage de huit points au sommet du circuit du commissaire Réal-Jean Couture tout en conservant une partie de plus à jouer que son plus proche rival, le Lemay Auto. Dans le gain, le Lemay a cogné huit coups sûrs, Jacques Allaire et Yvon Turcotte ont brillé avec 2 chacun. Le Lemay a frappé 9 coups sûrs dont deux par le premier but Michel Beaudoin. Yvon Turcotte a hérité du gain au monticule et Denis Mailhot a encaissé le revers.

Ligue Labatt

Dans la ligue Commerciale Labatt, le magasin La Salle a défait le Sonic Coop au compte de 7-1 grâce à une offensive de 11 coups sûrs et à la tenue sensationnelle de son lanceur Guy Dupuis qui n'a espacé qu'un seul coup sûr en sept manches aux joueurs du Sonic.

Le joueur Donald Lemay du La Salle, a été le meilleur des siens avec trois simples en quatre voyages au marbre. Laurent Perreault a cogné le seul coup sûr du Sonic, soit un puissant triple. Julien Côté a été débité du revers au monticule.

Au classement des équipes, la Caisse Pop n'a besoin que d'une autre victoire au cours de ses deux prochains matches pour décrocher un second championnat en autant de saisons. Présentement, le club de la Caisse Pop a 14 points, suivi du magasin La Salle avec 13, le Sonic Coop avec 9 et le HPL d'Arthabaska avec 6.

Ligue inter-paroissiale Midget

Dans les dernières parties du circuit Midget inter-paroissiale, le Carignan Texaco et le placage Rustic ont fait match nul. Michel Hupe et Bernard Roux étaient les lanceurs opposés dans la partie.

Par contre, le Binette & Frères a écrasé le Omer Lapiere d'Arthabaska 9-1 grâce à 13 coups sûrs contre 10 pour ses adversaires. Claude Leblanc a été le lanceur gagnant et Alain Lemieux le perdant. Claude Sicard et Claude Mailhot de même que Christian Beauchesne ont dirigé l'attaque du Binette & Frères.

Le club Omer Lapiere s'est repris plus tard en défaisant le Carignan Texaco par le pointage corsé de 2-1. Les vainqueurs ont cogné quatre coups sûrs contre trois pour les perdants. Jean-Jacques Hébert a été débité du revers au monticule et Alain Lemieux a excellé pour les vainqueurs.

Dans le dernier match au programme, le placage Rustic a retrouvé son osil au bâton pour vaincre le Binette & Frères 6-1. Jacques Lefebvre a officié au monticule pour le placage Rustic et Pierre Côté pour le Binette & Frères. Le point décisif de la rencontre a été la tenue au monticule de Jacques Lefebvre selon le statisticien-publiciste de la ligue, Guy Laveault.

Activité de la saison

Au niveau des activités du club jeunesse pour la période estivale, l'excursion annuelle constitue l'activité-clé de la saison. La montée du mont Ham est ainsi le pivot des activités du club Ados et est en somme une sorte de récompense pour les participants réguliers du club jeunesse.

Les responsables du camp ont prévu des activités diverses et nombreuses de même qu'une surveillance adéquate à la bonne marche de leur initiative. Au niveau des Ados et du club jeunesse, inutile d'ajouter que l'événement jouit d'une popularité unique et cette saison, on désire marquer une nouvelle étape dans le domaine.

Deux jeunes vedettes du crawl à Rivière-du-Loup

VICTORIAVILLE, (ML) — Deux jeunes de Victoriaville, Fabien Synaeghel et Francine Côté, représenteront la région centre du Québec en natation aux Jeux du Québec, à Rivière-du-Loup.

Fabien Synaeghel participera à la compétition "crawl" sur le dos et Francine Côté à "crawl" féminin. Les deux jeunes ont 9 et 10 ans.

Les compétitions inter-piscines du service des loisirs de la ville de Victoriaville débuteront le vendredi 6 août pour se poursuivre les 13 et 20 août. A chaque semaine, il y aura des compétitions (40 épreuves) aux piscines l'Assomption, Ste-Famille et Mgr Milot, dans l'ordre.

Les nageurs d'Arthabaska seront invités à ces compétitions mais leurs succès ne pourront pas leur mériter le trophée de l'Association des

Trois-Rivières

De plus, un groupe de nageurs de Victoriaville participera le 8 août à des compétitions organisées dans le cadre de l'exposition de Trois-Rivières.

Les représentants de Victoriaville seront les gagnants des compétitions du 6 août. Le transport de l'équipe de Victoriaville est assuré par le club Kimanis local.

Région

Finalement, il y aura un championnat régional à Arthabaska le 22 août. Des nageurs de Victoriaville, Arthabaska, Plessisville et Warwick s'affronteront.

Terrains de jeux: activités variées

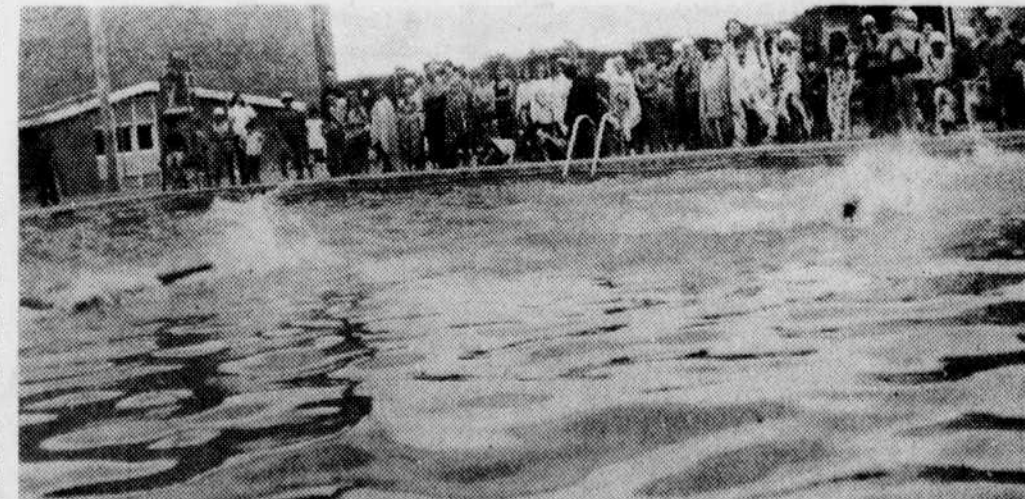
PLESSISVILLE, (GAB) — Le programme établi pour la 2^e partie des vacances estivales sera très intéressante pour les jeunes qui fréquentent les terrains de jeux de Plessisville. Le camping prend une place importante sur les activités mises à la disposition des jeunes durant cette période. Des groupes séjourneront à tour de rôle au camp situé à Inverness.

Ce site a été choisi parce qu'il est près des chutes, à proximité du Camping provincial, non loin des habitations, facile d'accès tout en étant dans un milieu pittoresque.

Le premier groupe à séjourner au camp d'Inverness est celui des adolescents. Filles et garçons y passeront chacun une partie de semaine. Leur tâche principale consistera à préparer le terrain, à monter les tentes et à mettre l'organisation sur pied. Les 11 et 12 ans prendront la place des adolescents pour la 2^e semaine; les filles et les garçons se partageront cette période pour le séjour sous la tente et la vie en pleine nature. La 3^e et dernière semaine est réservée aux plus jeunes. Des dispositions sont prises pour informer à l'avance les parents des jeunes qui sont prêts à vivre quelques jours au camp d'Inverness situé à quelques milles seulement de Plessisville.

La vie au camp

Le directeur du Service des loisirs de Plessisville, M. Georges Tremblay, et ses équipes d'animateurs ont établi un intéressant programme d'action pour les jeunes durant le séjour au camp d'Inverness. On y remarque principalement: escalade qui est une activité nouvelle pour les jeunes qui fréquentent les terrains de jeux de la ville de l'Erable, orientation en forêt, utilisation de la boussole, lecture des cartes, jeux de nuit, respect de la nature, protection du milieu. Les campeurs apprendront également à se servir de la hache et autres outils, à faire leur cuisine, à construire des ponts, à se débrouiller dans les bois ainsi que de nombreuses autres choses intéressantes. M. Michel Gosselin est le coordinateur pour le PEIN AIR.



NATATION — Les jeunes de Plessisville s'intéressent de façon particulière à la natation. Pour favoriser la pratique de ce sport, le Service des loisirs a organisé des cours. Cette initiative a remporté un succès qui a dépassé toutes les prévisions car 317 jeunes se sont inscrits pour ces cours. Une équipe est même à l'oeuvre dès 7h.30 du matin à la piscine du Centre des loisirs avec M. Jean-Pierre Savoie comme animateur. (Photo La Tribune)

Richmond en bref

RICHMOND. — Le gouvernement provincial, ministère de la Voirie, vient d'accorder une subvention de \$4,500 à la ville de Richmond en vue de la pose de 550 pieds de tuyaux... On a souligné à cet effet que la ville n'ayant pas les ingénieurs et les techniciens compétents nécessaires pour effectuer de tels travaux, cette dernière aimerait que le gouvernement effectue lui-même ces travaux.

M. J.-Arthur Thibodeau a été nommé pro-maire de la ville de Richmond.

Le maire de Richmond a récemment rencontré le ministre de la Voirie, Me Bernard Pinard, pour la réalisation de nombreux projets à Richmond. M. Trudeau a en même temps souligné qu'il serait satisfait si les deux voies de la Transquébécoise étaient terminées en 1974.

Bromptonville en bref

BROMPTONVILLE. (GB) — Ceux qui sont intéressés à prendre part au tournoi de tennis, en simple et en double, qui débutera en fin de semaine prochaine au terrain de tennis de Bromptonville, n'ont qu'à communiquer avec M. Christian Bergeron.

Plus de 150 jeunes de 14 ans et plus se sont divertis samedi dernier, à la discothèque de Bromptonville située à la salle de l'hôtel de ville... A en juger d'après le nombre impressionnant de présences, la discothèque pourvoit les besoins de la population qui espérait depuis plus d'un an l'ouverture d'une discothèque à Bromptonville.

Remerciements de la part du président du hockey mineur

WINDSOR. (JA) — A la suite de la venue de la tournée Musicorama 71 à Windsor la semaine dernière, le président de l'Association du hockey mineur, M. Henri L. Tremblay, tient à remercier tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête.

Dans un communiqué, M. Tremblay ne cache pas sa satisfaction et celle de son organisation devant la grande participation de la population de la ville du papier: "A Sherbrooke, il y a une population de 80,000 personnes et on attire environ 3,000 personnes à ces spectacles tandis que nous avons une population de 6,500 et nous avons reçu 1,300 personnes", de déclarer le président de l'association.

Remerciements

"Etant donné que je n'ai pas eu la chance de prendre la parole à l'hôtel de ville, je profite maintenant de l'occasion pour remercier les autorités mu-

Subventions à des firmes des Cantons de l'Est

QUEBEC. — Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Gérard D. Lévesque, a annoncé l'octroi de primes à l'investissement pour une valeur de \$370,000 en faveur de cinq firmes du Québec.

La Coopérative laitière du sud du Québec recevra \$200,000; les Produits Alba Inc., de Roberval, \$30,000; Papier Cascade Inc., de Kingsley Falls, \$61,850; La Société agricole de Disraeli, \$46,400; et Lionel Lauzon Inc.,

de East Hereford, comté de Compton, \$29,250.

Ces primes sont accordées dans le cadre de la loi de l'aide au développement industriel régional et ont pour but d'aider les entreprises concernées à agrandir leur établissement et à acheter des machines.

Les travaux projetés nécessiteront des investissements dépassant \$1,700,000 et contribueront à créer environ 35 nouveaux emplois.

Magog en bref

MAGOG. (RLC) — La rue Principale de Magog a une allure malpropre. Avec la pluie d'hier, ces désavantages ressortaient encore plus.

Il est vrai que les papiers de déchets sont rares sur cette rue. De toute façon, une rue dans un tel état, pour les touristes...

Quand on pense qu'il n'y a pas si longtemps, les autorités municipales n'osaient même pas effectuer de travaux de voirie dans les rues de la ville de peur de déplaire aux touristes, les temps ont bien changé.

Le chef des policiers, M. Donald Lizotte, est parti en vacances. Espérons qu'il s'amusera bien et surtout, qu'il se reposera.

Selon certains campeurs, il n'y a qu'une chose à faire en camping par temps de pluie. Il s'agit... non, ce n'est pas possible de dire de telles choses dans un journal.

Nouvelles express

ROCK ISLAND. (MD) — Nor-mand Lavalée, fils de M. et Mme Roland Lavalée de Stanstead, a remporté la médaille d'or dans le domaine du tir à la carabine lors des compétitions qui se sont déroulées à Eaton Canton. Il représentera l'Estrée lors des Jeux du Québec qui se dérouleront à Rivière-du-Loup.

Les autorités policières de Rock Island - Stanstead ont amassé un total de \$521 en amendes durant le mois de juillet. Il s'agit d'une moyenne d'un peu moins de \$17 par jour... Après avoir recueilli un tel

montant les membres du comité de police chantent avec joie "C'est le mois le plus beau, c'est le mois le plus GROS..."

Qui devrait communiquer les nouvelles de l'hôtel de ville de Rock Island? Et aussi, qui devrait être chargé de ne voir à ce que les SECRETS ne parviennent pas aux oreilles ou plutôt à la plume du correspondant?

Ce sont des questions complexes mais on pourrait très bien s'arranger si l'on voulait y mettre un peu plus de bon vouloir et ne rien tenir sous la couverte...

Stanstead retiendra ses excréments dans le futur

STANSTEAD. (MD) — Les autorités de la municipalité de Stanstead ont reçu des recommandations de l'Unité sanitaire concernant le système d'égouts. On se souvient qu'à la suite d'une erreur bien involontaire, on avait ouvert le robinet retenant les excréments dans la fosse septique. Cette fosse septique est située à l'ouest de cette municipalité et mesure environ une quinzaine de pieds de profondeur par 20 pieds de longueur et 15 pieds de largeur.

Deux fermiers demeurant en aval de cette installation (acceptée par le gouvernement provincial en 1936, selon le maire M. E.J. Struthers), ont porté plaintes auprès des autorités de l'Unité sanitaire et ont tenu la municipalité responsable de tout dommage qui serait causé directement ou indirectement aux animaux.

On se souvient que le poste de la Sûreté du Québec de Coaticook avait également dépêché un homme à la suite d'une plainte. L'affaire du présent système d'égouts a été gonflée dans les journaux a ajouté l'é-

chevin, M. Donald Prangley. Pourquoi une soudaine anxiété concernant ce système qui a été approuvé par le gouvernement a-t-il demandé à l'un des fermiers présents à l'assemblée?

L'ex-échevin, M. Eugène Lachance, un des deux fermiers impliqués dans cette affaire de pollution, a mentionné qu'il ne fallait plus que cette chose se reproduise durant l'été lorsque les animaux paissent dans les champs et près du ruisseau.

Une lettre reçue par la mu-

nicipalité en provenance des autorités de l'Unité sanitaire (et qui n'a pas été lue à la table du conseil lors de l'assemblée régulière de lundi soir dernier) mentionne les choses suivantes: "On devra vidanger le contenu de la fosse septique avec un camion citerne et déverser le contenu dans le dépot. Recouvrir le tout avec de la chaux vive et de la terre. Il ne faudrait plus vidanger la fosse septique dans un ruisseau car cela cause une

pollution considérable compte tenu le nombre de gallons qui sont déversés dans ce ruisseau. Ces recommandations n'ont pas été lues à haute voix lors de l'assemblée du conseil. On s'est limité à dire que le tout ne recommencerait pas et qu'une affiche ainsi qu'un cadenas avaient été installés près du robinet. Il n'a pas été question de louer ou d'utiliser un camion-citerne pour vidanger cette fosse septique..."

Le maire Craig ne supporte pas la véritable opposition

(Marcel Noël)

C'est un échevin bouillant qui a déclaré aussitôt: "C'est un menteur, mais je dois avouer que c'est un excellent patient".

L'échevin Noël était sous le choc des déclarations du mai-

re Craig et il croit que celui qui les a faites parce qu'il ne supporte pas la véritable opposition. "En tant que vous, tout va bien mais si quelqu'un ose se lever contre vous, vous n'êtes pas heureux".

Il y a certains faits qui peuvent se rattacher aux dires de M. Noël. On se souvient entre autres des violentes prises de bec entre l'échevin Pélouquin, à l'époque et le maire Craig. "M. le maire ne peut réellement pas tolérer qu'il y ait encore des hommes capables de rester debout", de poursuivre l'échevin Noël.

Omission

L'échevin Noël a ensuite fait allusion à l'assemblée spéciale tenue à Québec au sujet de la rénovation et de l'usine de filtration: "Le maire a oublié, lui aussi, quelque chose de très important. Qu'a répondu le ministre à la question à savoir comment les autres municipalités procédaient avant de construire une usine de filtration? Il était tout à fait logique et normal qu'avant de construire, de faire une demande de subvention, de dire l'échevin. De plus, il a oublié de mentionner que le ministre a ajouté qu'il enverrait quelqu'un afin d'examiner notre champ de taxations et notre système, de rétorquer l'échevin".

M. Noël prétend que le maire de la municipalité de Windsor a tort de l'accuser de certains faits qui se sont produits à Québec: "Je me souviens de tout ce qui s'est passé là-

Les policiers de Magog présenteront des vedettes



On appose la signature aux contrats pour le "Festival votre Policier". Ernest Pouliot, agent O'Keefe à Magog, examine le contrat tandis que Gilles Robinson, directeur du spectacle, signe le programme. Le tout sous le regard approbateur de M. Guy Lepage, gérant d'affaires des artistes.

(Photo La Tribune, Fern. Boisvert)

MAGOG. (RLC) — Les policiers de Magog viennent de lancer officiellement le programme de leur festival qui se tiendra le 29 août, à l'aréna de Magog.

Les artistes invités seront Willie Lamothe et Bobby Hachey pour la partie "western". Jacques Salvail, animateur bien connu dans la région, agira comme maître de cérémonie. Il aura un travail très agréable puisqu'il devra présenter la charmante Karo, l'imitateur Denis Gobeil, les fantaisistes Charlotte, Hervé et Serge Fontaine à l'orgue. Ginette Bélanger, de Magog, mettra dans ce spectacle une note locale.

Pour faire patienter les gens, l'orchestre les Shad-rades présentera quelques-uns de ses succès. On peut même croire que Jacques Salvail interprétera ses chansons.

Windsor en bref

WINDSOR. (JA) — Un tournoi de golf se tiendra les 7 et 8 août sur les parcours du terrain de golf de Windsor. Ce tournoi sera mixte. Les hommes se disputeront 18 trous et les femmes: 9 trous. Tous les intéressés sont les bienvenus.

Le maire de la ville de Windsor, M. Lewis Craig est présentement en vacances à Old Orchard avec sa famille. D'autre part, l'échevin Noël a consacré une partie de la fin de semaine au Centre Lemay où se déroulaient les Jeux de l'Estrée, section crosse. C'est d'ailleurs l'équipe de son fils Pierre qui représentera la région des Cantons de l'Est à Rivière-du-Loup dans le cadre des Jeux du Québec.

La joute opposant l'Auberge des Cantons à la Pharmacie Aubé lundi, connaîtra son issue ce soir. Après sept manches, le compte était de 6-6 lundi et la joute se poursuivra ce soir entre les joutes de 18h30 et 20 heures.

Dimanche, c'est la journée Paul Croteau. A cette occasion, les deux équipes étoiles de la ligue Laurentide se mesureront. Le responsable de cette journée est Maurice Audet.

Bourse d'études en agronomie à un jeune étudiant de Bury

QUEBEC. — Daniel Lapointe, de Bury, dans le comté de Compton, vient de se mériter une bourse d'étude de \$600 offerte par l'Exposition nationale de Toronto qui se tiendra cette année du 19 août au 6 septembre.

Cette bourse est octroyée annuellement à un étudiant du milieu rural, de chacune des provinces du Canada, qui se distingue dans son milieu et désire entreprendre des études universitaires en agronomie ou en médecine vétérinaire. Destinée à promouvoir et à encourager le travail des jeunes au sein des Cercles de jeunes ruraux, mouvements affiliés au Conseil canadien des clubs 4-H, le prix est attribué à

celui ou celle qui s'est particulièrement distingué par son esprit d'initiative et son leadership.

Daniel, qui est âgé de 19 ans, est vice-président du club 4-H de Bury, depuis huit ans. Il a obtenu son diplôme d'études collégiales en mai dernier du collège de Sherbrooke. Il désire poursuivre ses études en agronomie à la faculté d'Agriculture de l'université Laval, en septembre. Le récipiendaire est l'ainé d'une famille de cinq enfants. Son père exploite une ferme de 175 acres, spécialisée dans la production laitière.

L'an dernier, c'est M. Michel Blanchette, de La Présentation, comté de St-Hyacinthe qui s'était mérité cet honneur.

CHRONIQUE SUR L'HABITATION

(A titre d'information publique)

Mémoire soumis à Monsieur Alain de C. Nantel directeur régional de la Société centrale d'Hypothèque et de Logements par l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec Inc. — Etude commanditée par la Société des constructeurs d'habitations de Sherbrooke et District Inc.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

SHERBROOKE VILLE DE LOCATAIRES

Les travailleurs de la Ville de Sherbrooke sont parmi les moins rémunérés à travers tout le pays. Le revenu déclaré moyen des travailleurs sherbrookiens était de \$5,286, alors que celui à Montréal était de \$6,038, et de \$5,769, à Québec, en 1968. Un autre indice de la pauvreté relative des Sherbrookiens se retrouve dans les statistiques sur la proportion d'individus ayant un revenu tellement bas qu'il n'est pas imposable. En effet, le pourcentage des individus est relativement élevé à Sherbrooke comparativement au reste de la province. Un coup d'oeil au Tableau 4 confirme cet état de revenu modeste: 71,3% des locataires se paient des loyers de \$80,00 et moins par mois.

A ce faible revenu moyen, une distribution du revenu extrêmement inégale entre les Sherbrookiens accentue encore plus la crise de l'habitation dans cette ville: contrairement à la ville de Montréal où les familles de classe moyenne prédominent, les habitants de Sherbrooke se divisent en deux classes bien distinctes. D'une part, il y a les individus ayant un revenu supérieur à \$10,000, par année et qui s'offrent des maisons très dispendieuses. D'autre part, on retrouve les travailleurs de l'industrie agonisante du textile. Sans aide gouvernementale, ces derniers sont absolument incapables d'acheter une maison des plus modestes. Cette distribution inégale du revenu est reflétée par les proportions relativement grandes d'emprunteurs sherbrookiens en vue de l'achat d'une nouvelle maison dans la classe de revenu de \$7,000, et moins d'une part, et la classe de \$12,000 et plus, d'autre part.

Ces deux facteurs expliquent facilement la situation du logement à Sherbrooke. Aussi certaines données tirées du recensement urbain de Sherbrooke nous permettent de mettre en évidence les carences du secteur de l'habitation. Les tableaux 5 et 6 révèlent la structure des logements, l'accroissement des unités de logements par type et la répartition entre propriétaire et locataire. On constate que le nombre de résidences seules n'a augmenté que de 11,2% de 1966 à 1970 alors que les unités de logements situés dans des édifices de six logements ou plus croissaient de plus de 24%.

Pendant la même période, le nombre de familles propriétaires ne s'élevait que de 8,48% versus 13,6% pour le nombre de familles locataires. Encore là une indication factuelle des difficultés du secteur de l'habitation unifamiliale.

Message de la

Société des Constructeurs d'Habitations de Sherbrooke et District Inc.

(A suivre la semaine prochaine)

GERARD ALLARD

136 Avenue Sud, Sherbrooke 562-1618
Spécialiste en maisons à prix modique.

ROBERT & ROBERT

Matériaux de construction
St-François-Xavier de Brompton, Qué.
Tél.: 845-2731

GEORGES RIENDEAU

Entrepreneur général.
Spécialité: habitations familiales.
1272, Larocque — Sherbrooke
562-0865

EVELINO BERGAMIN

Constructeur — Edifices à logements multiples et hangars.
1505, Godbout — Sherbrooke
569-4977

Moyenne de .500 conservée

LAC-MEGANTIC. (GD) — Jacques Mercier a conservé tout au long de la saison régulière du circuit local de bal-le-mole une moyenne offensive de .500 et remporter par sa superbe performance le championnat des frappeurs.

Mercier a raté de bien près la triple couronne puisque ce n'est que dans le domaine des coups de circuit qu'il n'a pas pris le premier rang, ayant fait compter 17 points et ayant cogné cinq doubles et deux triples. C'est Bernard Demers qui a canoné le plus de qu're-buts, soit trois.

Serge Hallée a pris le deuxième rang chez les frappeurs avec une moyenne au bâton de .452, devant Bernard Demers qui a frappé pour .442, Guy Bouffard, dont la fiche a été de .433, Réal Poirier dont la moyenne a été de .417, Mario Fillion qui a surpris avec une fiche de .412, André Durand dont la fiche a été de .400, René Arguin qui a frappé pour .389, Luc Arguin qui a conservé une moyenne de .386 et Michel Hallée qui a complété le "Top Ten" avec une fiche de .368.

Jean-Guy Bouffard a réussi la meilleure performance chez les lanceurs avec un bilan de six victoires contre une seule défaite pour une moyenne de .857.

Un 45 pour la classe de 45-55 au golf

LAC-MEGANTIC. (GD) — Brigitte Thérberge a joué 45 pour neuf trous sur le parcours du club de golf de Lac-Mégantic et elle s'est ainsi assurée la victoire chez les golfeuses de la classe 45-55 lors du tournoi Hervé Roy.

Elle a devancé Françoise Rancourt dont la fiche a été de 49 et Lyse Fortier qui a joué une ronde de 51.

Dans la classe 56-60, c'est Lili Cliche qui l'a emporté avec une ronde de 51, devant Jocelyne Bussières et Geneviève Roy qui ont réussi des parcours de 54 et 55.

Chez les 61-70, la victoire est allée à Thérèse Turgeon dont la ronde a été de 57, devant Diane Blais qui a tourné 58 et Estelle Blais dont la fiche a été de 62.

Enfin, dans la catégorie des 71 et plus, c'est Jacqueline Roy qui a été la meilleure avec une tournée de 62. Elle a devancé Irène Lavallée dont la fiche a été de 66 et Noreen Legendre qui a terminé l'épreuve avec une carte de pointage de 70.

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC, (GD) — Lionel Rancourt a remporté le premier prix de \$75 lors du tirage moitié-moitié des membres du club de golf local... Lili Tremblay s'est mérité pour sa part un prix de \$50, tandis que Lucien Thibierge, Laurent Lemieux, Paul Cliche, André Harvey, Eugène Turgeon, George M. Stearns et "Parcourt", un tandem spécialisé en demolition, recevaient chacun un prix de \$25... Leonce Fortier a été l'heureux gagnant d'un magnétophone à cassettes qui a fait l'objet d'un tirage au sort...

Comment se fait-il que, mis à part les golfeurs, la plupart des gens ne soient qu'une ambition, celle de tirer les quatre cents coups? ... bien étrange philosophie que celle des adeptes du noble jeu de Gowff! ...

Les porte-couleurs du Shier ont profité des sept erreurs commises par les joueurs du Mégantic Auto pour l'emporter au pointage de 8-4 et prendre une avance de 2-1 dans la semi-finale "A" de la ligue locale de balle-molle... Jean-Guy Bouffard qui a reçu le crédit de la victoire a bien espacé neuf coups sûrs à ses adversaires et il a retiré sept frappeurs sur des prises... Jean-Claude Grenier qui n'a donné que sept coups en lieu sûr dont deux chacun à Gaétan Drouin et à Fernand Nolet a été dédit du revers... Laval Fortier a frappé trois coups sûrs dont un circuit de trois points pour les perdants tandis que Georges Girard y allait de deux coups sûrs...

Tout récemment, nous avons relevé les noms des gagnants d'un concours et nous n'avons pu que répéter la phrase qui masque la déception des joueurs de cartes vaincus: "Aux innocents les mains pleines!" ...

C'est aujourd'hui journée-concours à l'OTJ de Lac-Mégantic et chacun des quelque 200 enfants qui fréquentent le terrain de jeu de la rue Victoria a quelque chose d'inédit à présenter à l'admiration de ses confrères d'amusement... c'est ainsi qu'il y aura concours d'amateurs, de laideur, de guenilles, d'animaux et de collections de toutes sortes... du plaisir et des surprises pour tous en perspective! ... vendredi, des comédiens en herbe interpréteront "Le Petit Prince", un spectacle monté par les moniteurs de l'OTJ...

Coaticook en bref

COATICOOK, (RR) — La ville a demandé à l'ingénieur André Donaldson de préparer les plans pour l'aménagement d'un viaduc qui permettrait d'éliminer trois traverses à niveau à l'intérieur des limites de la ville... également le tracé d'un chemin de ceinture qui permettra l'accès à ce nouveau viaduc.

Les traverses à niveau qui seraient éliminées par suite de la construction de ce viaduc, sont celles des rues St-Paul, Boivin et Bourgeois... trois rues qui débouchent sur la rue Child... Si on en juge par l'optimisme des conseillers municipaux, le coût de construction du viaduc serait défrayé à 90% par la compagnie des Chemins de fers nationaux.

Bien qu'il n'ait été question du site où pourrait être situé le viaduc en question, il est possible de prévoir qu'il sera probablement à la hauteur de la rue St-Paul. Puisqu'il en a déjà été question il y a quelques années et à ce moment cet endroit avait été mentionné comme étant le plus pratique. On avait même à cette occasion étudié la possibilité d'éliminer l'intersection de la rue St-Paul et Child par un pont suspendu ou un tunnel.

Le conseil de ville, lors de sa dernière assemblée, a créé un poste nouveau au sein de ses employés... Il s'agit du poste de contrôleur des pièces et de l'outillage au garage municipal... Bien entendu, on s'est quelque peu attardé à la question des normes de qualification ce sujet étant très à la page.

La ville de Coaticook, qui devait au cours de l'été, faire exécuter les travaux nécessaires à l'aménagement d'un terrain de piste et pelouse au Parc municipal, a décidé par suite de renseignements reçus du ministère à l'effet qu'une piste de 400 mètres réglementaire sera aménagée dans le contexte de l'avenement de la polyvalente de Coaticook... On se souvient que la piste que la ville devait aménager n'était qu'une demi-piste de 200 mètres... On a par ailleurs décidé d'appliquer la subvention de \$20,000 du gouvernement provincial à l'aménagement d'un système de drainage du parc municipal lui-même de même qu'à l'achat de 300 nouveaux bancs pour l'aréna... Le tout coûtera quelque \$24,000... donc, \$4,000 aux frais des contribuables.

Magog en bref

MAGOG, (RLC) — La rue Principale de Magog a une allure malpropre. Avec la pluie d'hier, ces désavantages ressortaient encore plus.

Il est vrai que les paniers à déchets sont rares sur cette rue. De toute façon, une rue dans un tel état, pour les touristes...

Quand on pense qu'il n'y a pas si longtemps, les autorités municipales n'osaient même pas effectuer de travaux de voirie dans les rues de la ville de peur de déplaire aux touristes, les temps ont bien changé.

Le chef des policiers, M. Donald Lizotte, est parti en vacances. Espérons qu'il s'amusera bien et surtout, qu'il se reposera.

Selon certains campeurs, il n'y a qu'une chose à faire en camping par temps de pluie. Il s'agit... non, ce n'est pas possible de dire de telles choses dans un journal.

Magog n'a pas manqué d'électricité hier lors de la tempête. La population était bien surprise car il est de mise depuis quelques temps d'avoir des pannes à chaque petite bourrée de vent.

Selon le diction, le 3 fait le mois. Espérons que ce diction ne se confirmera pas cette fois, car ce serait dommage de passer un mois d'août à la pluie.

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi permettant aux jeunes de 18 ans d'entrer dans les hôtels, il semble qu'il n'y ait pas eu d'augmentation de fréquentation des discothèques. Serait-ce que ces jeunes y étaient auparavant?

Nouvelles express

ROCK ISLAND (MD) — Normand Lavalée, fils de M. et Mme Roland Lavalée de Stanstead, a remporté la médaille d'or dans le domaine du tir à la carabine lors des compétitions qui se sont déroulées à Eaton Canton. Il représentera l'Estrie lors des Jeux du Québec qui se dérouleront à Rivière-du-Loup.

Les autorités policières de Rock Island - Stanstead ont amassé un total de \$521 en amende durant le mois de juillet. Il s'agit d'une moyenne d'un peu moins de \$17 par jour...

Après avoir recueilli un tel

montant les membres du comité de police chantent avec joie "C'est le mois le plus beau, c'est le mois le plus GROS..."

Qui devrait communiquer les nouvelles de l'hôtel de ville de Rock Island? Et aussi, qui devrait être chargé de ne voir à ce que les SECRETS ne parviennent pas aux oreilles ou plutôt à la plume du correspondant?

Ce sont des questions complexes mais on pourrait très bien s'arranger si l'on voulait y mettre un peu plus de bon vouloir et ne rien tenir sous la

LA TRIBUNE

PAGE 4

SHERBROOKE, MERCREDI, 4 AOUT 1971

Stanstead retiendra ses excréments dans le futur

STANSTEAD, (MD) — Les autorités de la municipalité de Stanstead ont reçu des recommandations de l'Unité sanitaire concernant le système d'égouts. On se souvient qu'à la suite d'une erreur bien involontaire, on avait ouvert le robinet retenant les excréments dans la fosse septique. Cette fosse septique est située à l'ouest de cette municipalité et mesure environ une quinzaine de pieds de profondeur par 20 pieds de longueur et 15 pieds de largeur.

Deux fermiers demeurant en aval de cette installation (acceptée par le gouvernement provincial en 1936, selon le maire M. E.J. Struthers), ont porté plaintes auprès des autorités de l'Unité sanitaire et ont tenu la municipalité responsable de tout dommage qui serait causé directement ou indirectement aux animaux.

On se souvient que le poste de la Sûreté du Québec de Coaticook avait également déposé un homme à la suite d'une plainte. L'affaire du présent système d'égouts a été gonflée

dans les journaux a ajouté l'échevin, M. Donald Prangley. Pourquoi une soudaine anxiété concernant ce système qui a été approuvé par le gouvernement a-t-il demandé à l'un des fermiers présents à l'assemblée?

L'ex-échevin, M. Eugène Lachance, un des deux fermiers impliqués dans cette affaire de pollution, a mentionné qu'il ne fallait plus que cette chose se reproduise durant l'été lorsque les animaux paissent dans

les champs et près du ruisseau.

Habituellement la municipalité fait vider directement cette fosse septique en ouvrant le robinet et en lavant la fosse avec des boyaux. Ceci se faisait à chaque année à l'automne d'ajouter l'ex-échevin Lachance. Il faut ici préciser que l'on vidait directement cette fosse dans un ruisseau qui lui se déverse dans la rivière Tomifolia qui elle se jette dans le lac Massawippi.

Recommandations

Une lettre reçue par la municipalité en provenance des autorités de l'Unité sanitaire (et qui n'a pas été lue à la table du conseil lors de l'assemblée régulière de lundi soir dernier) mentionne les choses suivantes: l'on devra vidanger le contenu de la fosse septique avec un camion citerne et déverser le contenu dans le dépotier. Recouvrir le tout avec de la chaux vive et de la terre. Il ne faudrait plus vidanger la fosse septique dans un

ruisseau car cela cause une pollution considérable compte tenu le nombre de gallons qui sont déversés dans ce ruisseau.

Ces recommandations n'ont pas été lues à haute voix lors de l'assemblée du conseil. On s'est limité à dire que le tout ne recommencerait pas et qu'une affiche ainsi qu'un cadenas avaient été installés près du robinet. Il n'a pas été question de louer ou d'utiliser un camion-citerne pour vidanger cette fosse septique...

Moyenne de .500 conservée

LAC-MEGANTIC, (GD) — Jacques Mercier a conservé tout au long de la saison régulière du circuit local de balle-molle une moyenne offensive de .500 et remporter par sa superbe performance le championnat des frappeurs.

Mercier a raté de bien près la triple couronne puisque ce n'est que dans le domaine des coups de circuit qu'il n'a pas pris le premier rang, ayant fait compter 17 points et ayant cogné cinq doubles et deux triples. C'est Bernard Demers qui a cannoné le plus de qu're-buts, soit trois.

Serge Hallée a pris le deuxième rang chez les frappeurs avec une moyenne au bâton de .452, devant Bernard Demers qui a frappé pour .442, Guy Bouffard, dont la fiche a été de .433, Réal Poirier dont la moyenne a été de .417, Mario Fillion qui a surpris avec une fiche de .412, André Durand dont la fiche a été de .400, Réal Arguin qui a frappé pour .389, Luc Arguin qui a conservé une moyenne de .386 et Michel Hallée qui a complété le "Top Ten" avec une fiche de .368.

Jean-Guy Bouffard a réussi la meilleure performance chez les lanceurs avec un bilan de six victoires contre une seule défaite pour une moyenne de .857.

Un 45 pour la classe de 45-55 au golf

LAC-MEGANTIC, (GD) — Brigitte Thibierge a joué 45 pour neuf trous sur le parcours du club de golf de Lac-Mégantic et elle s'est ainsi assurée la victoire chez les golfeuses de la classe 45-55 lors du tournoi Hervé Roy.

Elle a devancé Françoise Rancourt dont la fiche a été de 49 et Lyse Fortier qui a joué une ronde de 51.

Dans la classe 36-40, c'est Lili Cliche qui l'a emporté avec une ronde de 51, devant Jocelyne Bussières et Geneviève Roy qui ont réussi des parcours de 54 et 55.

Chez les 61-70, la victoire est allée à Thérèse Turgeon dont la ronde a été de 57, devant Diane Blais qui a tourné 58 et Estelle Blais dont la fiche a été de 62.

Enfin, dans la catégorie des 71 et plus, c'est Jacqueline Roy qui a été la meilleure avec une tournée de 62. Elle a devancé Irène Lavalée dont la fiche a été de 66 et Noreen Legendre qui a terminé l'épreuve avec une carte de pointage de 70.

Les policiers de Magog présenteront des vedettes



On appose la signature aux contrats pour le "Festival votre Policier". Ernest Pouliot, agent O'Keefe à Magog, examine le contrat tandis que Gilles Robinson, directeur du spectacle, signe le programme. Le tout sous le regard approbateur de M. Guy Lepage, gérant d'affaires des artistes.

(Photo La Tribune, Fern. Boisvert)

MAGOG, (RLC) — Les policiers de Magog viennent de lancer officiellement le programme de leur festival qui se tiendra le 29 août, à l'aréna de Magog.

Les artistes invités seront Willie Lamothe et Bobby Hachey pour la partie "western". Jacques Salvail, animateur bien connu dans la région, agira comme maître de cérémonie. Il aura un travail

très agréable puisqu'il devra présenter la charman- te Karo, l'imitateur Denis Gobeil, les fantasistes Charlotte, Hervé et Serge Fontaine à l'orgue, Ginette Bélanger, de Magog, mettra dans ce spectacle une note locale.

Pour faire patienter les gens, l'orchestre les Shad- rades présentera quelques-uns de ses succès. On peut même croire que Jacques Salvail interpré- tera ses chansons.

Windsor en bref

WINDSOR, (JA) — Un tournoi de golf se tiendra les 7 et 8 août sur les parcours du terrain de golf de Windsor. Ce tournoi sera mixte. Les hommes se disputent 18 trous et les femmes: 9 trous. Tous les intéressés sont les bienvenus.

Le maire de la ville de Windsor, M. Lewis Craig est présentement en vacances à Old Orchard avec sa famille. D'autre part, l'échevin Noël a consacré une partie de la fin de semaine au Centre Lemay où se déroulaient les Jeux de l'Estrie, section crosse. C'est d'ailleurs l'équipe de son fils Pierre qui représentera la région des Cantons de l'Est à Rivière-du-Loup dans le cadre des Jeux du Québec.

La joute opposant l'Auberge des Cantons à la Pharmacie Aubé lundi, connaîtra son issue ce soir. Après sept manches, le compte était de 6-6 lundi et la joute se poursuivra ce soir entre les joutes de 18h30 et 20 heures.

Dimanche, c'est la journée Paul Croteau. A cette occasion, les deux équipes étoiles de la ligue Laurentide se mesureront. Le responsable de cette journée est Maurice Audet.

Bourse d'études en agronomie à un jeune étudiant de Bury

QUEBEC — Daniel Lapointe, de Bury, dans le comté de Compton, vient de se mériter une bourse d'étude de \$600 offerte par l'Exposition nationale de Toronto qui se tiendra cette année du 19 août au 6 septembre.

Cette bourse est octroyée annuellement à un étudiant du milieu rural, de chacune des provinces du Canada, qui se distingue dans son milieu et désire entreprendre des études universitaires en agronomie ou en médecine vétérinaire.

Destinée à promouvoir et à encourager le travail des jeunes au sein des Cercles de jeunes ruraux, mouvements affiliés au Conseil canadien des clubs 4-H, le prix est attribué à

celui ou celle qui s'est particulièrement distingué par son esprit d'initiative et son leadership.

Daniel, qui est âgé de 19 ans, est vice-président du club 4-H de Bury, depuis huit ans. Il a obtenu son diplôme d'études collégiales en mai dernier du collège de Sherbrooke. Il désire poursuivre ses études en agronomie à la faculté d'Agronomie de l'université Laval, en septembre. Le récipiendaire est l'ainé d'une famille de cinq enfants. Son père exploite une ferme de 175 acres, spécialisée dans la production laitière.

L'an dernier, c'est M. Michel Blanchette, de La Présentation, comté de St-Hyacinthe qui s'était mérité cet honneur.

de lac-mégantic, east angus, cookshire

Subventions à des firmes des Cantons de l'Est

QUEBEC — Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Gérard D. Lévesque, a annoncé l'octroi de primes à l'investissement pour une valeur de \$370,000 en faveur de cinq firmes du Québec.

La Coopérative laitière du sud du Québec recevra \$200,000; les Produits Alba Inc., de Roberval, \$30,000; Papier Cascade Inc., de Kingsley Falls, \$61,850; La Société agricole de Disraeli, \$46,400; et Lionel Lauzon Inc.,

de East Hereford, comté de Compton, \$29,250.

Ces primes sont accordées dans le cadre de la loi de l'aide au développement industriel régional et ont pour but d'aider les entreprises concernées à agrandir leur établissement et à acheter des machines. Les travaux projetés nécessiteront des investissements dépassant \$1,700,000 et contribueront à créer environ 35 nouveaux emplois.



CHRONIQUE SUR L'HABITATION

(A titre d'information publique)

Mémoire soumis à Monsieur Alain de C. Nantel directeur régional de la Société centrale d'Hypothèque et de Logements par l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec Inc. — Etude commanditée par la Société des constructeurs d'habitations de Sherbrooke et District Inc.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

SHERBROOKE VILLE DE LOCATAIRES

Les travailleurs de la Ville de Sherbrooke sont parmi les moins bien rémunérés à travers tout le pays. Le revenu déclaré moyen des travailleurs sherbrookois était seulement de \$5,286, alors que celui à Montréal était de \$6,038, et de \$5,769, à Québec, en 1968. Un autre indice de la pauvreté relative des Sherbrookois se retrouve dans les statistiques sur la proportion d'individus ayant un revenu tellement bas qu'il n'est pas imposable. En effet, le pourcentage des ces individus est relativement élevé à Sherbrooke comparativement au reste de la province. Un coup d'oeil au Tableau 4 confirmant cet état de revenu modeste: 71,3% des locataires se point des loyers de \$80.00 et moins par mois.

A ce faible revenu moyen, une distribution du revenu extrêmement inégale entre les Sherbrookois accentue encore plus la crise de l'habitation dans cette ville: contrairement à la ville de Montréal où les familles de classe moyenne prédominent, les habitants de Sherbrooke se divisent en deux classes bien distinctes. D'une part, il y a les individus ayant un revenu supérieur à \$10,000, par année et qui s'offrent des maisons très dispendieuses. D'autre part, on retrouve les travailleurs de l'industrie agissante du textile. Sans aide gouvernementale, ces derniers sont absolument incapables d'acheter une maison des plus modestes. Cette distribution inégale du revenu est reflétée par les proportions relativement grandes d'emprunteurs sherbrookois en vue de l'achat d'une nouvelle maison dans la classe de revenu de \$7,000, et moins d'une part, et la classe de \$12,000 et plus, d'autre part.

Ces deux facteurs expliquent facilement la situation du logement à Sherbrooke. Aussi certaines données tirées du recensement urbain de Sherbrooke nous permettent de mettre en évidence les carences du secteur de l'habitation. Les tableaux 5 et 6 révèlent la structure des logements, l'accroissement des unités de logements par type et la répartition entre propriétaire et locataire. On constate, que le nombre de résidences seules n'a augmenté que 11,2% de 1966 à 1970 alors que les unités de logements situés dans des édifices de six loyers ou plus croissaient de plus de 24%.

Pendant la même période, le nombre de familles propriétaires ne s'élevait que de 8,48% versus 13,6% pour le nombre de familles locataires. Encore là une indication factuelle des difficultés du secteur de l'habitation unifamiliale.

Nous constatons finalement que Sherbrooke et sa région sont plus touchées par les cycles économiques que les autres régions du Québec. Au tableau 7, on réalise que l'écart entre les gains industriels pondérés de Sherbrooke et Montréal ou Québec, diminue en période de croissance économique mais s'accroît au cours des années de ralentissement économique.

Ce comportement des salaires est lié à la structure industrielle de la région. Le Tableau 8 nous permet de saisir l'importance des industries à forte intensité en main-d'œuvre (i. e. vêtement, textile, cuir) et dont le dynamisme économique est des plus lents. Ces secteurs industriels sont aussi des plus sensibles aux mouvements économiques nationaux. Les périodes de récession frappent de façon particulièrement dure la région, comme le révèlent les fermetures d'usines et les mises à pied actuelles.

Sherbrooke et sa région se caractérisent par la faiblesse des revenus gagnés. D'où la nécessité d'apporter une aide substantielle à cette région non seulement au terme de la rénovation, de l'hébergement, du loyer à prix modique, du loyer subventionné, mais aussi de l'habitation unifamiliale à coût modique.

POLITIQUE VIS-A-VIS L'HABITATION A COUT MODIQUE

La première partie de ce mémoire nous a permis de prendre une vue d'ensemble sur la situation du logement à Sherbrooke. La Cité et ses environs sont caractérisés par les faibles revenus et un décalage important en terme d'habitations de type unifamilial.

Le fait que le Gouvernement fédéral entend poursuivre sa politique d'aide aux personnes à revenu modeste a été confirmé par le ministre Robert Andros lors du Congrès de la N.H.B.A.: "The federal emphasis on housing for the low income... There will be relatively few direct federal funds for housing than that".

De plus, les déclarations de personnalités du secteur privé nous indiquent que les institutions privées vont, elles aussi, mettre plus d'accent au cours de 1971-72 sur l'habitation à coût modique et moyen.

Message de la

Société des Constructeurs d'Habitations de Sherbrooke et District Inc.

(A suivre la semaine prochaine)

GERARD ALLARD



13e Avenue Sud, Sherbrooke 568-1618
Spécialiste en maisons à prix modique.

ROBERT & ROBERT

Matériaux de construction
St-François-Xavier de Brompton, Qué.

Tél.: 845-2731

GEORGES RIENDEAU

Entrepreneur général.
Spécialité: habitations familiales.

1272, Larocque — Sherbrooke
562-0865

EVELINO BERGAMIN

Constructeur — Edifices à logements multiples et bungalows.

1505, Godbout — Sherbrooke
569-4977

5478

COATICOOK, (RR) — La ville a demandé à l'ingénieur André Donaldson de préparer les plans pour l'aménagement d'un viaduc qui permettrait d'éliminer trois traversées à niveau à l'intérieur des limites de la ville... également le tracé d'un chemin de ceinture qui permettra l'accès à ce nouveau viaduc.

Les traversées à niveau qui seraient éliminées par suite de la construction de ce viaduc, sont celles des rues St-Paul, Boivin et Bourgeois... trois rues qui débouchent sur la rue Child... Si on en juge par l'optimisme des conseillers municipaux, le coût de construction du viaduc serait défrayé à 90% par la compagnie des Chemins de fers nationaux.

Coaticook en bref

Bien qu'il n'ait été question du site où pourrait être situé le viaduc en question, il est possible de prévoir qu'il sera probablement à la hauteur de la rue St-Paul. Puisqu'il en a déjà été question il y a quelques années et à ce moment cet endroit avait été mentionné comme étant le plus pratique. On avait même à cette occasion étudié la possibilité d'éliminer l'intersection de la rue St-Paul et Child par un pont suspendu ou un tunnel.

Le conseil de ville, lors de sa dernière assemblée, a créé un poste nouveau au sein de ses employés... Il s'agit du poste de contrôleur des pièces et de l'outillage au garage municipal... Bien entendu, on s'est quelque peu attardé à la question des normes de qualification ce sujet étant très à la page.

La ville de Coaticook, qui devait au cours de l'été, faire exécuter les travaux nécessaires à l'aménagement d'un terrain de piste et pelouse au Parc municipal, a décidé par suite de renseignements reçus du ministère à l'effet qu'une piste de 400 mètres réglementaires sera aménagée dans le contexte de l'aménagement de la polyvalente de Coaticook... On se souvient que la piste que la ville devait aménager n'était qu'une demi-piste de 200 mètres... On a par ailleurs décidé d'appliquer la subvention de \$20,000 du gouvernement provincial à l'aménagement d'un système de drainage du parc municipal lui-même de même qu'à l'achat de 300 nouveaux bancs pour l'aréna... Le tout coûtera quelque \$24,000... donc, \$4,000 aux frais des contribuables.

Magog en bref

MAGOG, (RLC) — La rue Principale de Magog a une allure malpropre. Avec la pluie d'hiver, ces désavantages ressortent encore plus.

Il est vrai que les papiers à déchets sont rares sur cette rue. De toute façon, une rue dans un tel état, pour les touristes...

Quand on pense qu'il n'y a pas si longtemps, les autorités municipales n'osaient même pas effectuer de travaux de voirie dans les rues de la ville de peur de déplaire aux touristes, les temps ont bien changé.

Le chef des policiers, M. Donald Lizotte, est parti en vacances. Espérons qu'il s'amusera bien et surtout, qu'il se reposera.

Selon certains campeurs, il n'y a qu'une chose à faire en camping par temps de pluie. Il s'agit... non, ce n'est pas possible de dire de telles choses dans un journal.

Magog n'a pas manqué d'électricité hier lors de la tempête. La population était bien surprise car il est de mise depuis quelques temps d'avoir des pannes à chaque petite bourée de vent.

Selon le diction, le 3 fait le mois. Espérons que ce diction ne se confirmera pas cette fois, car ce serait dommage de passer un mois d'août à la pluie.

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi permettant aux jeunes de 18 ans d'entrer dans les hôtels, il semble qu'il n'y ait pas eu d'augmentation de fréquentation des discothèques. Serait-ce que ces jeunes y étaient auparavant ?

Chose certaine, depuis l'entrée en vigueur de cette loi, il est de plus en plus difficile d'aller manger dans un restaurant après la soirée de danse. Les hôtels fermant à trois heures et les restaurants fermant à deux heures. Ainsi, si vous avez fait après la soirée, vous êtes forcés de vous rendre chez vous où votre femme vous attend, pas toujours de bonne humeur.

Avec le mois d'août, Magog verra arriver une foule de touristes des États-Unis avec, attaché à leur auto, une roulotte. Ainsi, on pourra voir une foule de personnes d'un certain âge se promener caméra en bandoulière.

Dans une partie dite "chic" de la ville de Magog, certains résidents auraient avantage à tondre leur pelouse, avant qu'on ne la confonde avec les prairies de l'Ouest... Certains propriétaires sont sans doute en vacances à l'extérieur.

M. Aimé Choquette, épicer de Magog, président de l'Association des détaillants en alimentation du Québec, dirigera les délibérations lors du 16e congrès annuel de cet organisme patronal. Cette activité se déroulera simultanément avec le Salon de l'épicerie, samedi le 18 septembre à la Place Bonaventure, à Montréal.

Nouvelles express

ROCK ISLAND (MD) — Normand Lavallée, fils de M. et Mme Roland Lavallée de Stanstead, a remporté la médaille d'or dans le domaine du tir à la carabine lors des compétitions qui se sont déroulées à Eaton Canton. Il représentera l'Estrie lors des Jeux du Québec qui se dérouleront à Rivière-du-Loup.

Les autorités policières de Rock Island — Stanstead ont amassé un total de \$521 en amendes durant le mois de juillet. Il s'agit d'une moyenne d'un peu moins de \$17 par jour... Après avoir recueilli un tel

montant les membres du comité de police chantent avec joie "C'est le mois le plus beau, c'est le mois le plus GROS..." Qui devrait communiquer les nouvelles de l'hôtel de ville de Rock Island? Et aussi, qui devrait être chargé de ne voir à ce que les SECRETS ne parviennent pas aux oreilles ou plutôt à la plume du correspondant ?

Ce sont des questions complexes mais on pourrait très bien s'arranger si l'on voulait y mettre un peu plus de bon vouloir et ne rien tenir sous la couverte...

Bourse d'études en agronomie à un jeune étudiant de Bury

QUEBEC — Daniel Lapointe, de Bury, dans le comté de Compton, vient de se mériter une bourse d'étude de \$600 offerte par l'Exposition nationale de Toronto qui se tiendra cette année du 19 août au 6 septembre.

Cette bourse est octroyée annuellement à un étudiant du milieu rural, de chacune des provinces du Canada, qui se distingue dans son milieu et désire entreprendre des études universitaires en agronomie ou en médecine vétérinaire.

Destiné à promouvoir et à encourager le travail des jeunes au sein des Cercles de jeunes ruraux, mouvements affiliés au Conseil canadien des clubs 4-H, le prix est attribué à celui ou celle qui s'est particulièrement distingué par son esprit d'initiative et son leadership.

Daniel, qui est âgé de 19 ans, est vice-président du club 4-H de Bury, depuis huit ans. Il a obtenu son diplôme d'études collégiales en mai dernier du collège de Sherbrooke. Il désire poursuivre ses études en agronomie à la faculté d'Agriculture de l'université Laval, en septembre. Le récipiendaire est l'ainé d'une famille de cinq enfants. Son père exploite une ferme de 175 acres, spécialisée dans la production laitière.

L'an dernier, c'est M. Michel Blanchette, de La Présentation, coadjuteur de St-Hyacinthe qui s'était mérité cet honneur.

LA TRIBUNE régionale

PAGE 4

SHERBROOKE, MERCREDI, 4 AOUT 1971

Stanstead retiendra ses excréments dans le futur

STANSTEAD, (MD) — Les autorités de la municipalité de Stanstead ont reçu des recommandations de l'Unité sanitaire concernant le système d'égouts. On se souvient qu'à la suite d'une erreur bien involontaire, on avait ouvert le robinet retenant les excréments dans la fosse septique. Cette fosse septique est située à l'ouest de cette municipalité et mesure environ une quinzaine de pieds de profondeur par 20 pieds de longueur et 15 pieds de largeur.

Deux fermiers demeurant en aval de cette installation (acceptée par le gouvernement provincial en 1936, selon le maire M. E.J. Struthers), ont porté plaintes auprès des autorités de l'Unité sanitaire et ont tenu la municipalité responsable de tout dommage qui serait causé directement ou indirectement aux animaux.

On se souvient que le poste de la Sûreté du Québec de Coaticook avait également dépêché un homme à la suite d'une plainte. L'affaire du présent système d'égouts a été confiée

dans les journaux à l'ajouté l'échevin, M. Donald Prangley. Pourquoi une soudaine anxiété concernant ce système qui a été approuvé par le gouvernement a-t-il demandé à l'un des fermiers présents à l'assemblée ?

L'ex-échevin, M. Eugène Lachance, un des deux fermiers impliqués dans cette affaire de pollution, a mentionné qu'il ne fallait plus que cette chose se reproduise durant l'été lorsque les animaux paissent dans

les champs et près du ruisseau.

Habituellement la municipalité fait vider directement cette fosse septique en ouvrant le robinet et en lavant la fosse avec des boyaux. Ceci se faisait à chaque année à l'automne d'ajouter l'ex-échevin Lachance. Il faut ici préciser que cette fosse dans un ruisseau qui lui se déverse dans la rivière Tomifobia qui elle se jette dans le lac Massawippi.

Recommandations

Une lettre reçue par la municipalité en provenance des autorités de l'Unité sanitaire (et qui n'a pas été lue à la table du conseil lors de l'assemblée régulière de lundi soir dernier) mentionne les choses suivantes : l'on devra vidanger le contenu de la fosse septique avec un camion citerne et déverser le contenu dans le dépot. Recouvrir le tout avec de la chaux vive et de la terre. Il ne faudrait plus vidanger la fosse septique dans un

ruisseau car cela cause une pollution considérable compte tenu du nombre de gallons qui sont déversés dans ce ruisseau.

Ces recommandations n'ont pas été lues à haute voix lors de l'assemblée du conseil. On s'est limité à dire que le tout ne recommencerait pas et qu'une affiche ainsi qu'un cadenas avaient été installés près du robinet. Il n'a pas été question de louer ou d'utiliser un camion-citerne pour vidanger cette fosse septique...

Coaticook maintient son projet de loyers à prix modiques

COATICOOK, (RR) — Par suite d'une rencontre avec un représentant de la Société d'habitation du Québec, relativement à la construction de maisons à loyers modiques, et en dépit du fait que les demandes officielles de la part de loca-

taires probables aient été assez peu nombreuses, le conseil municipal de Coaticook a décidé de poursuivre son projet de construction.

En effet, malgré le fait que seulement 16 familles aient fait savoir à la ville leurs

besoins en logement, à la suite d'un appel lancé par la voie des journaux, après une brève enquête, on a déterminé qu'un complexe de 50 unités devrait suffire à combler le manque de logements convenables à prix modiques dans la ville de Coaticook.

Par suite de cette décision, le conseil de ville a nommé le conseiller Henri Massé, qui jusqu'à maintenant agissait à titre de coordonnateur temporaire, au poste de coordonnateur permanent et devra se charger de former une corporation à but non lucratif formée de préférence de sept membres qui se chargera de l'administration de ces maisons.

Atin d'amorcer les premières démarches vers la réalisation de ce projet, le conseil a également adopté une résolution dans laquelle elle demande à la Société d'habitation d'arrêter leur choix afin d'éviter toute possibilité de spéculation.

La construction, le conseil municipal devra également, par la suite, voir à définir le nombre de pièces que comprendra chacune des unités de logement afin de satisfaire au mieux les besoins de la population.

Le conseiller Massé a ajouté que la ville n'avait pas l'intention d'organiser un ghetto ou encore "le coin des pauvres", mais tout simplement de pallier au manque de logements dans la ville de Coaticook, en construisant des maisons pas nécessairement luxueuses, mais surtout conventionnelles et pratiques.

On sait par ailleurs que le choix de quelques terrains est fait, mais il sera certainement impossible de savoir sur lequel précisément les responsables de la Société d'habitation arrêteront leur choix afin d'éviter toute possibilité de spéculation.

Subventions à des firmes des Cantons de l'Est

QUEBEC — Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Gérard D. Lévesque, a annoncé l'octroi de primes à l'investissement pour une valeur de \$370,000 en faveur de cinq firmes du Québec.

La Coopérative laitière du sud du Québec recevra \$200,000; les Produits Alba Inc., de Roberval, \$30,000; Papier Cascade Inc., de Kingsley Falls, \$61,850; La Société agricole de Disraeli, \$46,400; et Lionel Lauzon Inc.,

de East Hereford, comté de Compton, \$29,250.

Ces primes sont accordées dans le cadre de la loi de l'aide au développement industriel régional et ont pour but d'aider les entreprises concernées à agrandir leur établissement et à acheter des machines.

Les travaux projetés nécessiteront des investissements dépassant \$1,700,000 et contribueront à créer environ 35 nouveaux emplois.

Moyenne de .500 conservée

LAC-MEGANTIC, (GD) — Jacques Mercier a conservé tout au long de la saison régulière du circuit local de balles-moie une moyenne offensive de .500 et remporté par sa superbe performance le championnat des frappeurs.

Mercier a raté de bien près la triple couronne puisque ce n'est que dans le domaine des coups de circuit qu'il n'a pas pris le premier rang, ayant fait compter 17 points et ayant cogné cinq doubles et deux triples. C'est Bernard Demers qui a canonisé le plus de qu're-buts, soit trois.

Serge Hallée a pris le deuxième rang chez les frappeurs avec une moyenne au bâton de .452, devant Bernard Demers qui a frappé pour .442, Guy Bouffard, dont la fiche a été de .433, Réal Poirier dont la moyenne a été de .417, Mario Fillion qui a surpris avec une fiche de .412, André Durand dont la fiche a été de .400, Réal Arguin qui a frappé pour .389, Luc Arguin qui a conservé une moyenne de .386 et Michel Hallée qui a complété le "Top Ten" avec une fiche de .368.

Jean-Guy Bouffard a réussi la meilleure performance chez les lanceurs avec un bilan de six victoires contre une seule défaite pour une moyenne de .857.

Un 45 pour la classe de 45-55 au golf

LAC-MEGANTIC, (GD) — Brigitte Thérèse a joué 45 pour neuf trous sur le parcours du club de golf de Lac-Mégantic et elle s'est ainsi assurée la victoire chez les golfeuses de la classe 45-55 lors du tournoi Hervé Roy.

Elle a devancé Françoise Rancourt dont la fiche a été de 49 et Lyse Fortier qui a joué une ronde de 51.

Dans la classe 56-60, c'est Lili Cliche qui a emporté avec une ronde de 51, devant Jocelyne Bussières et Geneviève Roy qui ont réussi des parcours de 54 et 55.

Chez les 61-70, la victoire est allée à Thérèse Turgeon dont la ronde a été de 57, devant Diane Blais qui a tourné 58 et Estelle Blais dont la fiche a été de 62.

CRYSTAL BOWL AQUARIUM

Autrefois situé à Stanstead, et faisant le commerce de poissons tropicaux, d'oiseaux et de tout ce qui se rapporte à un "Pet Shop", occupe maintenant un local à cette nouvelle adresse :

17, rue RAILROAD, ROCK ISLAND, Que. Tel. : 876-2396

Les policiers de Magog présenteront des vedettes



On appose la signature aux contrats pour le "Festival votre Policier". Ernest Pouliot, agent O'Keefe à Magog, examine le contrat tandis que Gilles Robinson, directeur du spectacle, signe le programme. Le tout sous le regard approbateur de M. Guy Lepage, gérant d'affaires des artistes.

(Photo La Tribune, Fern. Boisvert)

MAGOG, (RLC) — Les policiers de Magog viennent de lancer officiellement le programme de leur festival qui se tiendra le 29 août, à l'aréna de Magog.

Les artistes invités seront Willie Lamothe et Bobby Hachey pour la partie "western". Jacques Salvail, animateur bien connu dans la région, agira comme maître de cérémonie. Il aura un travail

très agréable puisqu'il devra présenter la charman- te Karo, l'imitateur Denis Gobeil, les fantaisistes Charlotte, Hervé et Serge Fontaine à l'orgue. Ginette Bélanger, de Magog, mettra dans ce spectacle une note locale.

Pour faire patienter les gens, l'orchestre les Shad- gens, présentera quelques-uns de ses succès. On peut même croire que Jacques Salvail interprétera ses chansons.

Windsor en bref

WINDSOR, (JA) — Un tournoi de golf se tiendra les 7 et 8 août sur les parcours du terrain de golf de Windsor. Ce tournoi sera mixte. Les hommes se disputeront 18 trous et les femmes : 9 trous. Tous les intéressés sont les bienvenus.

Le maire de la ville de Windsor, M. Lewis Craig est présentement en vacances à Old Orchard avec sa famille. D'autre part, l'échevin Noël a consacré une partie de la fin de semaine au Centre Lemay où se déroulaient les Jeux de l'Estrie, section crosse. C'est d'ailleurs l'équipe de son fils Pierre qui représentera la région des Cantons de l'Est à Rivière-du-Loup dans le cadre des Jeux du Québec.

La joute opposant l'Auberge des Cantons à la Pharmacie Aubé lundi, connaîtra son issue ce soir. Après sept manches, le compte était de 6-6 lundi et la joute se poursuivra ce soir entre les joutes de 18h30 et 20 heures.

Dimanche, c'est la journée Paul Croteau. A cette occasion, les deux équipes étoilées de la ligue Laurentide se mesureront. Le responsable de cette journée est Maurice Audet.

Dans la ligue Laurentide ce soir, l'Auberge sera opposée au Marché Select à 18h30 tandis que la Pharmacie Aubé rencontrera la Pharmacie Bolduc à 10 heures.

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC, (GD) — Lionel Rancourt a remporté le premier prix de \$75 lors du tirage moitié-moitié des membres du club de golf local... Lili Tremblay s'est mérité pour sa part un prix de \$50, tandis que Lucien Thérèse, Laurent Lemieux, Paul Cliche, André Harvey, Eugène Turgeon, George M. Stearns et "Parcours", un tandem spécialisé en démolition, recevaient chacun un prix de \$25... Léonce Fortier a été l'heureux gagnant d'un magnétophone à cassettes qui a fait l'objet d'un tirage au sort...

Comment se fait-il que, mis à part les golfeurs, la plupart des gens ne caressent qu'une ambition, celle de tirer les quatre cents coups?... bien étrange philosophie que celle des adeptes du noble jeu de Golf!...



CHRONIQUE SUR L'HABITATION

(A titre d'information publique)

Mémoire soumis à Monsieur Alain de C. Nantel directeur régional de la Société centrale d'Hypothèque et de Logements par l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec Inc. — Etude commanditée par la Société des constructeurs d'habitations de Sherbrooke et District Inc.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

SHERBROOKE VILLE DE LOCATAIRES

Les travailleurs de la Ville de Sherbrooke sont parmi les moins bien rémunérés à travers tout le pays. Le revenu déclaré moyen des travailleurs sherbrookois était seulement de \$5,286, alors que celui à Montréal était de \$6,038, et de \$5,769, à Québec, en 1968. Un autre indice de la pauvreté relative des Sherbrookois se retrouve dans les statistiques sur la proportion d'individus ayant un revenu tellement bas qu'il n'est pas imposable. En effet, le pourcentage des individus est relativement élevé à Sherbrooke comparativement au reste de la province. Un coup d'oeil au Tableau 4 confirme cet état de revenu modeste : 71,3% des locataires se paient des loyers de \$80.00 et moins par mois.

A ce faible revenu moyen, une distribution du revenu extrêmement inégale entre les Sherbrookois accentue encore plus la crise de l'habitation dans cette ville : contrairement à la ville de Montréal où les familles de classe moyenne prédominent, les habitants de Sherbrooke se divisent en deux classes bien distinctes. D'une part, il y a les individus ayant un revenu supérieur à \$10,000, par année et qui s'offrent des maisons très spacieuses. D'autre part, on retrouve les travailleurs de l'industrie agonisante du textile. Sans aide gouvernementale, ces derniers sont absolument incapables d'acheter une maison des plus modestes. Cette distribution inégale du revenu est reflétée par les proportions relativement grandes d'emprunteurs sherbrookois en vue de l'achat d'une nouvelle maison dans la classe de revenu de \$7,000, et moins d'une part, et la classe de \$12,000 et plus, d'autre part.

Ces deux facteurs expliquent facilement la situation du logement à Sherbrooke. Aussi certaines données tirées du recensement urbain de Sherbrooke nous permettent de mettre en évidence les carences du secteur de l'habitation. Les tableaux 5 et 6 révèlent la structure des logements, l'accroissement des unités de logements par type et la répartition entre propriétaire et locataire. On constate que le nombre de résidences seules n'a augmenté que 11,2% de 1966 à 1970 alors que les unités de logements situés dans des édifices de six loyers ou plus croissaient de plus de 24%.

Pendant la même période, le nombre de familles propriétaires ne s'élevait que de 8,48% versus 13,6% pour le nombre de familles locataires. Encore la une indication factuelle des difficultés du secteur de l'habitation unifamiliale.

Message de la

Société des Constructeurs d'Habitations de Sherbrooke et District Inc.

(A suivre la semaine prochaine)

GERARD ALLARD

Matériaux de construction
St-François-Xavier de Brompton, Qué.
110 Avenue Sud, Sherbrooke 362-1618
Spécialiste en maisons à prix modique.

ROBERT & ROBERT

Matériaux de construction
St-François-Xavier de Brompton, Qué.
Tel. : 845-2731

GEORGES RIENDEAU

Entrepreneur général.
Spécialité : habitations familiales.
1272, Larocque — Sherbrooke
562-0865

EVELINO BERGAMIN

Constructeur — Edifices à logements multiples et bungalows.
1505, Gaudou — Sherbrooke
569-4977



M. Roger Emile Miller

Nommé président de l'Association des facultés de commerce

SHERBROOKE — M. Roger Emile Miller a été élu président de l'Association des facultés de Commerce. M. Miller est docteur en Sciences économiques appliquées et directeur du programme M.B.A. à l'Université de Sherbrooke.

Les membres du Comité de direction sont: MM. John Mundy, président ex-officio, de l'Université du Manitoba, M. Vance Mitchell de l'Université de la Colombie Britannique, vice-président et Herman Overgaard de l'Université luthérienne de Waterloo, secrétaire-trésorier.

Découragé, il vole son propre père

SHERBROOKE — Un individu, qui avait volé pour \$861 de stock au garage de son père, s'en est tiré hier avec succès. Il s'agit de Normand Langevin, âgé de 23 ans et demeurant à Lawrenceville.

Le prévenu a expliqué à la cour qu'il avait commis son crime pendant un moment de découragement.

Il avait été traduit devant le juge Benoît Turmel de la cour des sessions.

Langevin a pris 28 pneus et 27 cartons de cigarettes au garage de son père Horan Langevin, à Coaticook, qui est opéré par son frère Réal.

Il a été arrêté par la police locale alors qu'il s'apprêtait à disparaître en camion.

Langevin a noté que c'est une folie temporaire qui l'a poussé à voler son père.

Il avait demandé la pitié de la cour après sa promesse de ne plus jamais recommencer.

Langevin a passé 24 heures en prison avant d'être libéré.

Par ailleurs, Jean-Pierre Richard, âgé de 24 ans, de Waterloo, subira son procès le 20 août sur une accusation semblable.

Cautionnement refusé

SHERBROOKE — Le juge Benoît Turmel a refusé tout cautionnement à André Vachon d'ici à son enquête fixée au 18 courant.

Cet individu est soupçonné de l'obtention de \$575 avec trois faux chèques.

Vachon, âgé de 20 ans et demeurant à Sherbrooke, est un spécialiste de la contrefaçon, selon le procureur Jacques Pagé.

Il a commis 11 délits de ce genre depuis un an, a relevé le juge Benoît Turmel, qui occupait le banc.

Vachon attend de plus la rédaction de nouvelles plaintes contre lui.

La police plus rusée que deux Américains

SHERBROOKE — Deux américains, qui se croyaient plus rusés que notre police montée, ont écopé d'une amende de \$30 chacun.

Ils s'étaient introduits au Québec en passant au travers des champs après avoir été repoussés au poste frontalier de Rock Island.

Ces américains chevelus et barbus sont malheureusement tombés entre les mains de l'agent Pierre Roy de la GRC, qui patrouillait dans ce secteur.

Ils ont écopé de l'amende lors de leur comparution devant le juge Benoît Turmel et seront de plus déportés.

Les prévenus avaient été identifiés comme étant Neal Orrico, âgé de 25 ans, de Jersey City, et Clarke Charles Hammond, âgé de 21 ans, de Kearny (N. J.).

Deux garçons blessés

SHERBROOKE — Les enfants semblent s'être donné le mot hier après-midi dans les parcs de Sherbrooke.

En effet, deux jeunes garçons ont subi des blessures dans des parcs différents.

Le premier incident s'est produit vers 2h. 30 alors qu'un petit garçon a tombé et s'est heurté la tête. Ce dernier a fait un bref séjour à l'hôpital et a pu réintégrer le domicile de ses parents par après. L'accident s'est produit au Parc Cambrun de la 7e Avenue à Sherbrooke.

Un autre garçon a eu de légères blessures lorsqu'il a eu la main prise dans une porte. Lui aussi, il a pu retourner chez lui après traitement à l'hôpital. On a déclaré l'incident vers 3 heures à l'école Coeur-Immaculé de la 15e Avenue.

Six cas de noyade dans les Cantons de l'Est depuis le début de 71

par Daniel Forgues
SHERBROOKE — Le service des relations publiques de la Sûreté du Québec rapporte qu'il y a déjà six cas de noyades dans les Cantons de l'Est pour cette année.

On se souvient que 18 personnes avaient perdu la vie de cette façon l'an dernier.

Par conséquent, c'est dans les environs de ces municipalités que les noyades se sont produites.

Dans un autre rapport provincial de la Sûreté du Québec, il est souligné que 308 personnes ont perdu la vie par noyade en 1970. Sur ce total, 102 des victimes étaient âgées de 13 à 21 ans et 275 étaient de sexe masculin.

Cinquante des victimes se sont noyées en faisant de la natation.

Il est évident que la plupart des noyades se produisent en période estivale.

Les mois de juin, juillet et août amènent, à chaque année, plusieurs cas de noyades.

L'an dernier, 105 personnes ont perdu la vie de cette façon.

Dans son rapport du mois d'avril, la Sûreté du Québec cite les chiffres suivants, représentant le nombre de victimes:

juin juillet août

1968 38 80 31

1969 30 53 32

1970 44 105 54

On peut facilement noter que la majorité des noyades se produisent annuellement au mois de juillet.

Une augmentation a été très marquée l'an dernier, en

comparaison avec l'année 1969. En effet, le nombre total de noyades au Québec a été de 157, en 1968, 198 en 1969 et 308 victimes en 1970.

Sécurité

Les gens se doivent de faire preuve de sécurité, particulièrement dans la saison estivale, sur les plages: ne jamais laisser les enfants sans surveillance sur le bord de l'eau; voilà qui devrait être une règle à suivre strictement par les parents.

Les baigneurs doivent également éviter d'aller seuls dans

l'eau.

Après avoir mangé, les gens doivent attendre un minimum d'une heure avant d'aller se baigner. Si possible, ils doivent attendre trois heures.

REPRESENTANTS DE VENTES

NOUS RECHERCHONS:

Deux jeunes représentants agressifs et expérimentés avec contacts établis dans les magasins d'appareils électro-ménagers et quincailleries. Doivent posséder leur automobile.

NOUS OFFRONS:

Commissions très attrayantes, territoires de choix, excellentes conditions de travail. Appareils de conception nouvelle, présentés pour la première fois au Canada.

Prière de soumettre curriculum vitae et références en toute confiance à

Casier 52, La Tribune, Sherbrooke

55511



Venez découvrir

Nos offres Achats Bonis sur des nécessités quotidiennes

Mercredi, jeudi, vendredi et samedi, 4 au 7 août

ACHATS BONIS SUR PRODUITS D'HYGIÈNE ET DE BEAUTÉ EN VIGUEUR TOUT LE MOIS D'AOÛT!

Pansements Ban-Aid en plastique

- Pour blessures mineures.
- Pansements Johnson's.
- Boîte de 100.

ACHAT BONI 77¢

Papier Hygiénique Delsey Boutique

- Deux et souple.
- Or, avocat, rose, bleu.
- Paquet 2 rouleaux.

ACHAT BONI 31¢

Summer Blonde Plus lightener kit

- Donne un blond naturel.

PRIX MIRACLE 97¢

Tampons Playtex

- Deux absorbants.
- Boîte de 30.
- Saignée seule.

ACHAT BONI 1.27

Aérosol Ban Super Sec

- Désodorisant non parfumé.
- Garde sec toute la journée.
- Flacon 7 oz.

ACHAT BONI 1.07

Dépilatoire Nair en mousse

- Laisse l'épiderme doux.
- Flacon 6 oz.

ACHAT BONI 1.17

Fixatif aérosol Lady Patricia

- 20% de plus par contenant.
- Ferme, doux, extra-ferme.
- Flacon 12 oz.

PRIX MIRACLE 67¢

Vaseline gelée blanche de pétrole

- Indispensable aux premiers soins.
- Pot de 8 oz.

PRIX MIRACLE 67¢

Crème médicamenteuse Noxzema

- Crème de beauté servant aussi d'après-shampooir.
- Pot de 6 oz.

PRIX MIRACLE 97¢

Dans les magasins Miracle Mart, votre dollar a une valeur qu'il n'a nulle part ailleurs! Nos offres spéciales Achats Bonis sur une foule de nécessités d'usage courant font que votre dollar a une valeur qu'il n'a nulle part ailleurs qu'au Miracle Mart!



Shampooing colorant New Dawn

Donne aux cheveux un reflet naturel.

Shampooing Head and Shoulders

- Combat les pellicules.
- Tube ordinaire, 2.5 oz; pot de 2.4 oz; lotion, 3.4 oz.

ACHAT BONI 91¢

Lotion buccale Listerine

- Donne bonne haleine, soulage des maux de gorge.
- Bouteille de 20 oz.

ACHAT BONI 99¢

Dentifrice Crest 49% de plus

- Paquet boni familial.
- Ordinaire ou à la menthe.
- Tube de 8.3 oz.

PRIX MIRACLE 91¢

Papier-Mouchoir Kleenex Boutique

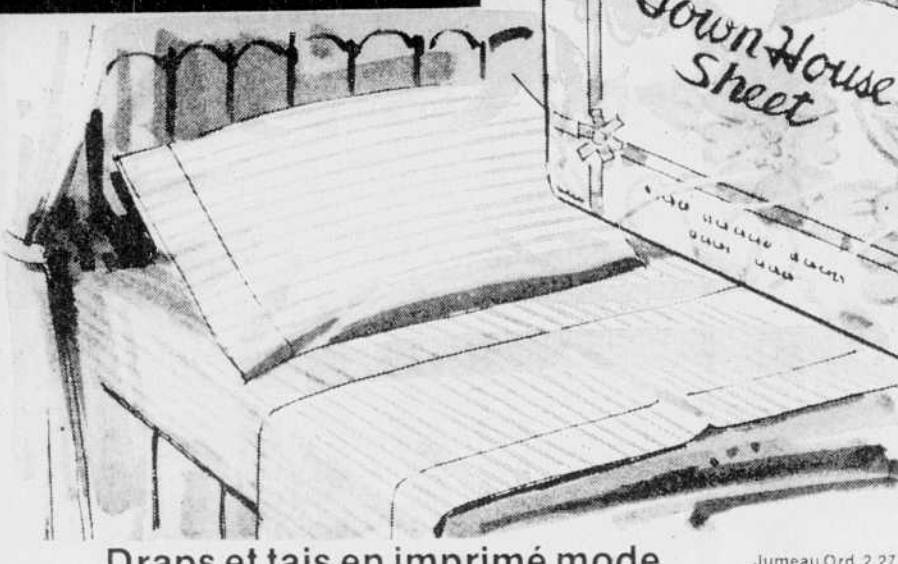
- Or, avocat, rose, bleu.
- Boîte de 130.

ACHAT BONI 31¢

Essuie-tout Kleenex Boutique

- Paquet de 2 rouleaux.
- Doux et absorbant.

ACHAT BONI 53¢



Drapes et tais en imprimé mode

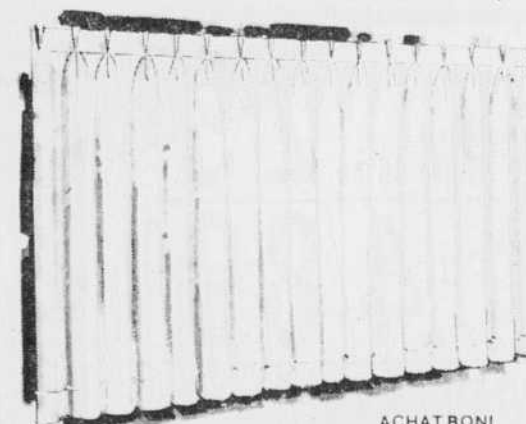
C'est une occasion magnifique pour remonter votre literie. Ces draps et tais sont en pur coton à fleurons ou à rayures en bleu ou rose. Les draps plats ont des ourlets unis et les draps emboîtants ont des coins élastiques. Dimensions pour lit jumeau ou double. Tais d'oreillers Ord. 1.17 Achat boni 97¢ la paire.

Jumeau Ord. 2.27

ACHAT BONI 1.77 ch.

Double Ord. 2.57

ACHAT BONI 1.97 ch.



Rideaux en voile Polyester blanc

Rideaux mur-à-mur qui embelliront toute pièce. En polyester lavable, d'entretien facile. 144" x 95".

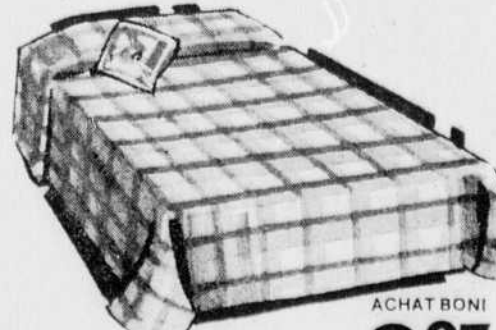
ACHAT BONI 15.77 la paire



Édredon en coton cachemire piqué

Édredon rembourré de 2 1/2 lb de coton et laine. Confortable en toute saison. Choix de jolis imprimés cachemire. 60" x 72".

ACHAT BONI 3.97 ch.



Couvre-lits en coton quadrillé

Jolis dessus de lit qui embelliront toute chambre à coucher. Achetez-en un de plus et faites des tentures. Melon, vert, bleu. Dimensions pour lit simple et double.

ACHAT BONI 3.97 ch.

Serviettes de cuisine en tissu éponge imprimé

ACHAT BONI 2 pour 97¢

A gai motif quadrille de couleur. Extrémités frangées. Or, bleu, rose, grand teint. Environ: 16" x 30".

Linge de maison



ACHAT BONI 1.97 ch.

Oreiller moelleux rembourré mousse

Oreiller confortable. Choix de motifs imprimés floraux. Non allergène. 20" x 26".

Linge de maison

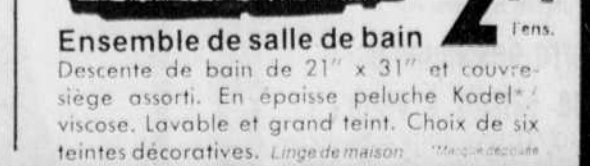


Ord. 1.97 la paire ACHAT BONI 1.57 la paire

Tais d'oreillers "Marvel Press"

En percale de coton sans repassage. De marque Wobasso. Blanc seulement. 186 fils au pouce. Dimensions de 42".

Linge de maison



ACHAT BONI 2.97 l'ens.

Ensemble de salle de bain

Descende de bain de 21" x 31" et couvre-siège assorti. En épaisse peluche Kodel®-viscose. Lavable et grand teint. Choix de six teintes décoratives. Linge de maison



UN PRIX MIRACLE EST UN PRIX DE TOUTES SAISONS

LUNDI À MERCREDI 9 A.M. À 6 P.M.

JEUDI ET VENDREDI 9 A.M. À 9 P.M.

SAMEDI 9 A.M. À 5 P.M.

Encaissement des chèques d'allocations familiales

Plan mise-de-côte

Stationnement facile

Les PRIX MIRACLE vous font économiser chaque jour. Les ACHATS BONIS sont des offres extra avantageuses.

Place Belvédère, Belvédère et Galt, Sherbrooke, Québec

BILLETTS POUR LES JOUTES DES EXPOS DISPONIBLES A NOTRE MAGASIN